

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

bouquet de Paris...

TROIS VALSES

VEDIS
FILMS

37
AVENUE GEORGE V
ELYSÉES 94.03

LOUISE



DEMANDEZ LA "SELECTION-VEDIS-FILMS"

MAURICE TRANCHANT

*au printemps reflleuriront sur tous
les écrans ces titres prestigieux*

CINELDÉ

diffuse pour la Région Parisienne
des films commerciaux à
grand succès

DU SOLEIL SUR L'ÉCRAN
avec

MIREILLE

Le chef-d'œuvre de
FRÉDÉRIC MISTRAL
Musique de **CHARLES GOUNOD**

ENCORE DU SOLEIL
avec

LES BEAUX JOURS

Un film de **MARC ALLEGRET**
avec
SIMONE SIMON - J.-P. AUMONT
R. ROULEAU - CHARPIN
LARQUEY

DE L'AVENTURE...
DE L'ÉMOTION avec

PÊCHEUR D'ISLANDE

Le roman le plus vrai sur la vie des
pêcheurs
avec
THOMY BOURDELLE
et Madame **YVETTE GUILBERT**

DU RIRE...
DE LA GAITÉ avec

FERNANDEL

LE CHÉRI DE SA CONCIERGE

avec
ALICE TISSOT
et **COLETTE DARFEUIL**

FILMS DE 1^{re} PARTIE
COMPLÉMENTS
DOCUMENTAIRES

CINELDÉ

LOUIS DUCHEMIN
1 bis, rue Gounod - PARIS (17^e)
WAGRAM 47-30

LE NUMÉRO :
8 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL



N° 9
15 FÉVRIER 1941

LES EXCLUSIVITÉS



Au COLISÉE

Une œuvre magistrale
LE JUIF SUSS
Un film Veit **HARLAN** de la **TERRA**
avec
Ferdinand Marian
Kristina Söderbaum
Heinrich George, Werner Krauss
et
Eugen Klöpfer
Mise en scène : Veit **HARLAN**
Production **TERRA**

Au PARAMOUNT

Un film émouvant et de toute beauté
Käthe Dorsch, Paul Horbiger
dans

UNE MÈRE

Un film de **Gustav UCICKY**
de la **WIEN-FILM** et la **U.F.A.**

Au FRANÇAIS

Un film de fraîche jeunesse!
PREMIÈRES AMOURS

avec
Hertha Feiler et Rolf Weih
Film **Heinz RÜHMANN** de la **TERRA**

Au LORD BYRON

Le meilleur film policier
MEURTRE AU MUSIC-HALL

avec
Anneliese Uhlig
Film **U. F. A.**

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

29, Rue Marsoulan, PARIS (12^e)

Tél. : **DIDerot 85-35** (3 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : **LACIFRAL Paris**

Compte chèques postaux n° 702-66, Paris.
Registre du Commerce, Seine n° 291-139.

ABONNEMENTS :

France et Colonies : Un an 125 fr. — *Union Postale* : 200 fr. — *Autres Pays* : 250 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNIQUES DU COMITÉ D'ORGANISATION
DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE :

Autorisations d'ouverture et Cartes d'Identité
professionnelles. 3

COMMUNIQUES DES GROUPEMENTS
D'EXECUTION :

Groupe des Distributeurs de Films :
Avis aux Exploitants pour le retour de location
des copies, des photos et des visas. 6

Groupe des Directeurs et Propriétaires
de Théâtres Cinématographiques :
Carte professionnelle. — Convention collective. —
Commission paritaire. — Sanctions. 6

L'Assurance tous Risques des films en location est
obligatoire. 6

PARTIE NON OFFICIELLE

INFORMATIONS

Reprise de la Production : Continental Film va
réaliser 14 films français. 7

L'Activité du Marché espagnol. 7

Jean Gabin part pour Hollywood. 7

Louise au Cinéma des Champs-Élysées. 8

Le 22 février, gala de charité de la « Mutuelle du
Cinéma ». 8

Chronique juridique : Questions prud'homales. 8

NOUVELLES DE L'EXPLOITATION :

Paris. — Bordeaux. — Lyon. — Le Havre. —
Nantes. 9

REVUE DES NOUVEAUX FILMS. 14

L'Enfer des Anges. *Moulin-Rouge.*

La Grande Révolte. *Premières Amours.*

Une Mère. *Meurtre au Music-Hall.* *Les Rapaces.*

PETITES ANNONCES. 16

LA VIE DES SOCIÉTÉS. 16

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS. 16

TOBIS-FILMS

a l'honneur
de vous informer
de l'organisation
définitive
de ses Agences
en zone non occupée:

AGENCE DE MARSEILLE

Directeur: M. Louis GARBELLE
43, Rue Sénac
Tél.: Garibaldi 71-89

AGENCE DE LYON

Directeur: M. Pierre VALADIER
75, Cours Vitton
Tél.: Lalande 44-06

AGENCE DE TOULOUSE

Directeur: M. Roger MARTIN
12, Rue St-Antoine
Tél.: 231-70



LYON - MARSEILLE
BORDEAUX - LILLE

MONSIEUR ANDRÉ PAULVÉ
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

INFORME MESSIEURS LES DIRECTEURS DE CINÉMA
DE LA RÉGION DE TOULOUSE QUE LA SOCIÉTÉ DISCINA
VIENT D'OUVRIR SON AGENCE :

31, RUE BOULBONNE
TÉLÉPHONE : 27-615

Monsieur BOUTEIL
Représentant

SOCIÉTÉS EN ACTIVITÉ

ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE
56, rue de Bassano — PARIS
Elys. 34-70 (4 lignes groupées)
Inter-Elysées 34.

VEDIS FILMS

Léon CARRÉ, Directeur
37, Avenue George-V
Paris
Tél. : Elysées 94-03

COMPTOIR FRANÇAIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Directeur :
Robert de NESLE
79, Champs-Élysées
PARIS (8^e)
ÉLYSÉES 42-35



40, rue François-I^{er}
ÉLYSÉES : 66-44, 45, 46, 47
Ad. télégr. : Cofraciné



9, rue Lincoln, PARIS-8^e
BALZAC 58-95
Ad. Télégr. : Actua-Ciné

STÉ IVOLGA
16 bis, rue Lauriston, Paris (16^e)
PASSY 52-86

TOUT pour le
MAQUILLAGE
Films - Théâtre - Ville

Radio-Cinéma
79, Boul. Haussmann
Anjou 84-60
FILMS, STUDIOS, MATÉRIEL

Compagnie
Commerciale
Française
Cinématographique

95, CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS (8^e) BALZAC 09-70



3, Rue Clément-Marot, Paris (8^e)
BALZAC 07-80 (lignes groupées)



49, avenue de Villiers
PARIS
WAGRAM 13-76

Western Electric
SYSTÈME SONORE
INSTALLATION SONORE
ET DE
PROJECTION
SERVICE D'ENTRETIEN
Sté de Matériel Acoustique Inc.
120, Champs-Élysées, PARIS
Tél. : BALZAC 38-65 (3 lignes groupées)

CRAY-FILM
27, rue Dumont-d'Urville
PARIS (16^e)
KLÉBER 93-86

CINELDÉ
Louis DUCHEMIN

1 bis, Rue Gounod
PARIS (17^e)
Téléphone : WAGRAM 47-30

Les Editions
EMILE CAPELIER

27, rue de Turin
PARIS (9^e)
EUROPE 49-40



61, rue de Chabrol, PARIS
PROVENCE 07-05

U.F.P.C.
UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION
CINÉMATOGRAPHIQUE
76, rue de Prony Tél. : WAG. 68-50



ÉLYSÉES 75-12

LES FILMS DE KOSTER

20, Bd. Poissonnière
PARIS
PROVENCE 27-47
Les meilleurs programmes
COMPLETS

CINEMA de FRANCE

120, Champs-Élysées
PARIS (8^e)
BALZAC 34-03



49, Rue Gallée - PARIS
KLÉBER 98-90

Laboratoires
Studios
Caméras
ÉCLAIR
Epinay-sur-Seine
et
12, rue Gaillon,
Paris

TOBIS
12, rue de Lubeck
PARIS (16^e)
KLÉBER 92-01



1, Rue de Berri
PARIS
ÉLYSÉES 89-59



178, faubourg St-Honoré
PARIS (8^e)
ÉLYSÉES 27-03



DISTRIBUTION PARISIENNE
DE FILMS
65, rue Gallée - PARIS (8^e)
ÉLYSÉES 50-82

LES FILMS Marcel Pagnol

13, rue Fortuny, 13
PARIS
Téléph. : Carnot 01-07

ATLANTIC FILMS
36, avenue Hoche
PARIS (8^e)
CARROT 74-64, 36-30

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

29, RUE MARSOULAN, PARIS (12^e) — DID. 85-35

N° 9 15 FÉVRIER 1941 8 Fr.

PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DU
COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMA-
TOGRAPHIQUE ET DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

AUTORISATIONS D'OUVERTURE ET CARTES D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLES

LETTRE DE M. RAOUL PLOQUIN, DIRECTEUR RESPONSABLE DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE, AUX CHEFS DES GROUPEMENTS D'EXECUTION

Paris, le 3 février 1941,
Monsieur,
Je vous prie de trouver ci-joint mes instructions relatives à l'établissement des dossiers de demandes d'autorisation de fonctionner pour les Entreprises, et des Cartes d'Identité Professionnelles.
Ces dossiers devront vous être fournis avant le 1^{er} mars, afin que vous puissiez nous adresser, avant le 5 mars : 1^o vos propositions pour l'établissement des Cartes d'Identité Professionnelles; 2^o les dossiers d'autorisations que le C.O.I.C. transmettra au Ministre chargé de l'Information.

Vous devrez faire ressortir aux membres de votre Groupement, qu'aucune entreprise ne pourra fonctionner à partir du 1^{er} avril, sans l'autorisation du Ministre chargé de l'Information. Cette autorisation doit être renouvelée tous les trois mois. De plus, aucune personne physique soumise, par les instructions ci-jointes, à la formalité de la Carte d'Identité, ne pourra continuer son activité si elle n'est en possession de cette carte sur laquelle devra être apposée une vignette nouvelle tous les trois mois.
La sanction prévue est la fermeture immédiate de l'établissement. Toute entreprise

qui ne serait pas en possession de l'autorisation de fonctionner serait fermée jusqu'au début du trimestre civil qui suivra l'époque de la régularisation de son cas.

En ce qui concerne les entreprises dûment autorisées qui emploieraient des collaborateurs dépourvus de la carte d'identité professionnelle, il peut leur être imposé des amendes et en cas de récidive, une fermeture temporaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

R. Ploquin.

PRÉCISIONS SUR LES AUTORISATIONS D'OUVERTURE ET LES CARTES D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLES

Le Film publie dans ce numéro du 15 février un certain nombre de communiqués relatifs aux dossiers que doivent constituer les membres de la profession pour obtenir soit les autorisations de fonctionner, soit les cartes d'identité professionnelles prévues par la loi française du 26 octobre 1940.

Afin d'éviter toute confusion dans l'esprit des membres de la profession, nous tenons à donner les précisions suivantes :

Pour obtenir toutes indications relatives à ces demandes comme pour les requêtes tendant à obtenir les autorisations prévues par les Autorités d'occupation, les Industries techniques, les Distributeurs, les Exploitants de salles et, d'autre part, les Collaborateurs de création, doivent s'adresser

à LEUR GROUPEMENT RESPECTIF, 78, avenue des Champs-Élysées.

Le Groupement des Producteurs va être incessamment constitué et siégera également 78, avenue des Champs-Élysées. En attendant toutefois que cette constitution soit un fait matériel acquis, les demandes d'autorisation de fonctionner présentées par les entreprises de production, de même que les cartes d'identité professionnelles des principaux collaborateurs des maisons de production doivent être demandées directement au COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE, 92, avenue des Champs-Élysées, ainsi que les autorisations provisoires délivrées par les Autorités d'occupation.

Un nouvel avis paraîtra dans Le Film,

faisant connaître à partir de quelle date les Producteurs pourront s'adresser à leur Groupement d'Exécution, 78, avenue des Champs-Élysées.

D'autre part, les entreprises autorisées ne peuvent produire un film qu'avec l'accord du Comité d'Organisation. Les demandes relatives à chaque film doivent être déposées au Bureau de M. DAQUIN, 92, avenue des Champs-Élysées.

Enfin, comme le précise un autre communiqué, les demandes de laissez-passer pour se rendre en zone libre, doivent être faites directement au Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique; s'adresser à M. de BROIN, Secrétaire administratif du C.O.I.C.

Le Secrétaire Général.

Groupement d'Exécution des Industries Techniques

DEMANDES D'AUTORISATION

Aux termes de l'art. 1 de la loi du 26 octobre 1940, aucune « Entreprise appartenant à l'une des branches de l'industrie cinématographique », ne peut exercer son activité qu'après l'obtention d'une autorisation délivrée par le Ministre chargé de l'Information, sur avis du Comité d'Organisation.

CONSTITUTION DU DOSSIER

La demande doit être établie en quatre exemplaires; elle doit être accompagnée des pièces suivantes :

- 1^o Copie de l'inscription au Registre du Commerce.
- 2^o Noms des collaborateurs qui devront être munis de la carte d'identité professionnelle.
- 3^o Liste des membres du Conseil d'administration ou gérants, associés, propriétaires.
- 4^o Statuts de la Société. Trois derniers bilans et compte d'exploitation.

5^o a) Description des locaux ou surfaces occupées par les ateliers ou usines;

b) Nombre de personnes dont les services sont utilisés en temps normal;

c) Liste du matériel.

Remarque importante. — Les maisons qui ont déjà fourni certains renseignements, soit sur la demande du service de contrôle et de statistiques, soit en vue de déposer un dossier à la « Propaganda Staffel », ne sont pas tenus de renouveler ces formalités.

Le 6 février 1941.

COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

CARTES D'IDENTITE PROFESSIONNELLES

Par décision du « Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique », une carte d'identité professionnelle est instituée.

PRINCIPE

Devront être munis d'une carte d'identité professionnelle :

1° Dans les Sociétés :

SOCIÉTÉ ANONYME :

Le Président,
Le Directeur général,
Tous les Collaborateurs ayant la signature sociale.

S.A.R.L. ET AUTRES SOCIÉTÉS :

Les Gérants,
Tous les Collaborateurs ayant la signature sociale.

2° Dans les Entreprises individuelles :

Les Propriétaires,
Les Fondés de Pouvoirs.

3° Les Chefs de services :

Sous cette rubrique, il est uniquement question des Chefs de services dont l'activité est, par sa nature, cinématographique.

Les personnes intéressées doivent justifier d'une année d'exercice en cette qualité, ou de deux années de fonction dans une branche de l'activité cinématographique ou connexe.

REMARQUES

SECTION PELLICULE VIERGE

Cette section ressort, en ce qui concerne le personnel, du *Groupeement des Fabricants de Surfaces sensibles*.

Les personnes touchées par la carte professionnelle, sont les Chefs de service commercial cinématographique et les Techniciens accrédités par le Chef de l'établissement et spécialisés dans la fabrication ou traitement de la pellicule vierge cinématographique.

SECTION CONSTRUCTEURS

Cette section ressort, en ce qui concerne le personnel, du *Comité d'Optique et Instruments de Précision*.

Les seules personnes touchées par la carte professionnelle, sont les Agents techniques d'entretien et d'installation.

Les firmes sont tenues de fournir toutes les indications relatives aux personnes qui devront être munies de la « carte professionnelle ».

OBTENTION DE LA CARTE D'IDENTITE PROFESSIONNELLE

L'obtention de la « carte professionnelle » ne peut avoir lieu que lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Ne pas être israélite;
- Justifier de sa capacité professionnelle;
- Fournir un casier judiciaire ne portant aucune condamnation infamante;
- Jour d'une probité commerciale reconnue.

ETABLISSEMENT DE LA DEMANDE

Les intéressés devront établir une demande dont le modèle sera fourni par le *Groupeement*.

Cette demande devra être accompagnée des pièces suivantes :

- Certificat de domicile légalisé;
- Bulletin de naissance;
- Casier judiciaire.

Il peut n'être pas possible de fournir immédiatement les pièces exigées. Dans ce cas, l'intéressé devra attester sous la foi du serment :

- qu'il n'est pas israélite;
- qu'il est de nationalité française;
- qu'il n'a subi aucune condamnation infamante.

COMMISSION

Les cartes d'identité professionnelles seront délivrées par le « *Groupeement d'Exécution* » sur proposition d'une Commission dont la composition sera fixée incessamment et par décision du Directeur Responsable.

Remarque. — Les personnes qui ont déjà fourni certaines pièces exigées ci-dessus pour l'obtention de la carte, ne sont pas tenues de les fournir à nouveau.

Le 6 février 1941.

Groupeement d'Exécution des Collaborateurs de Création

CARTES D'IDENTITE PROFESSIONNELLES

En application de l'art. 2 de la loi du 26 octobre 1940, portant réglementation de l'Industrie Cinématographique, les *Collaborateurs de Création du Film* sont tenus d'adresser dès maintenant au *Groupeement* leur demande de Carte d'identité professionnelle.

Doivent obligatoirement être munis de cette carte :

1° SECTION DES TECHNICIENS :

Réalisateurs et Assistants réalisateurs;
Directeurs de Production;
Régisseurs;
Opérateurs et Assistants opérateurs;
Ingénieurs de son;
Monteurs;
Architectes-Décorateurs;
Script-girls;
Accessoiristes;
Photographes;

Costumiers;
Maquilleurs.

2° SECTION DES ACTEURS

Acteurs et Actrices;
Acteurs et Actrices de complément.

Les collaborateurs de chacune des catégories ci-dessus, déjà régulièrement inscrits au *Groupeement*, recevront directement la formule qu'ils auront à remplir et à retourner d'urgence, accompagnée des pièces nécessaires à la constitution de leur dossier.

Les techniciens ou artistes non encore inscrits sont instamment priés de passer d'urgence au *Groupeement* des Collaborateurs de Création, 78, Champs-Élysées, pour régulariser leur situation, les demandes de carte d'identité professionnelle devant être déposées avant le 28 février dernier délai, et la carte devenant exigible à dater du 1^{er} avril prochain.

Groupeement d'Exécution des Distributeurs de Films

DEMANDES D'AUTORISATION D'OUVERTURE

LE PRINCIPE

Aux termes de l'art. 1^{er} de la loi du 26 octobre 1940, aucune Entreprise appartenant à l'une des branches de l'Industrie cinématographique, ne peut exercer son activité qu'après l'obtention d'une autorisation délivrée par le Ministre chargé de l'Information, sur avis du Comité d'Organisation.

CONSTITUTION DU DOSSIER

à faire parvenir sans délai au C.O.I.C., 92, av. des Champs-Élysées : (demande établie en 4 exemplaires, conforme au modèle qui sera fourni par le *Groupeement d'Exécution*, 78, Champs-Élysées) :

- Extrait du Registre du Commerce (3 exemplaires);
- Noms des collaborateurs qui devront être munis de la carte d'identité professionnelle avec leur fonction (2 exemplaires).
- S'il s'agit d'une Société :
— Statuts de la Société,
— Liste des gérants ou des membres du Conseil d'Administration,
— Liste des principaux actionnaires à la dernière Assemblée générale.
- Trois derniers bilans et comptes d'exploitation.

CONSTITUTION ANTERIEURE D'UN DOSSIER

Ce chapitre intéresse tous les *Distributeurs en activité*. Fournir à nouveau :

- Extrait du Registre du Commerce.
- Noms des collaborateurs qui devront être munis de la carte d'identité professionnelle avec leur fonction.

3° S'il s'agit d'une Société :

- Statuts de la Société,
- Liste des gérants ou des membres du Conseil d'Administration,
- Liste des principaux actionnaires à la dernière Assemblée générale.

4° Trois derniers bilans et comptes d'exploitation.

Si ces pièces ont déjà été fournies au Service du Contrôle, 5, rue Dumont-d'Urville à Paris, inutile de constituer un nouveau dossier, mais si l'une ou l'autre de ces pièces manquaient, les adresser à ce Service pour compléter le dossier déjà fourni.

Paris, le 7 février 1941.

CARTES D'IDENTITE PROFESSIONNELLES

Par décision du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, il est institué une carte d'identité professionnelle, que devront posséder obligatoirement :

1° Dans les Sociétés :

a) SOCIÉTÉS ANONYMES :

Le Président,
Le Directeur général,
Tous les Collaborateurs ayant la signature sociale.

b) S.A.R.L. ET AUTRES SOCIÉTÉS :

Les Gérants,
Tous les Collaborateurs ayant la signature sociale.

2° Dans les Entreprises individuelles :

Le Propriétaire,
Les Fondés de Pouvoirs.

3° Tous les Chefs de Service.

COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

4° Les Représentants.

Ces cartes seront délivrées par le *Groupeement d'Exécution* sur la proposition d'une Commission composée de :

Deux distributeurs et deux producteurs.
Cette Commission transmettra les dossiers pour décision au Directeur Responsable qui statuera.

Pour obtenir la Carte d'identité professionnelle, le demandeur devra satisfaire aux conditions suivantes :

- 1° Certificat de domicile légalisé;

2° Bulletin de naissance;

3° Casier Judiciaire.

Il peut être impossible au demandeur de fournir immédiatement les pièces exigées. Dans ce cas, dûment prouvé, et dans l'attente de ces pièces qui devront être fournies au plus tard 6 mois après la cessation des hostilités, la Commission sera habilitée à juger si elle doit proposer l'octroi ou le refus de la carte.

Paris, le 6 février 1941.
Le Chef du *Groupeement*.

Groupeement d'Exécution des Propriétaires et Directeurs de Théâtres Cinématographiques

DEMANDES D'AUTORISATION D'EXPLOITATION

Aux termes de l'art. 1^{er} de la loi du 26 octobre 1940, aucune entreprise appartenant à l'une des branches de l'Industrie cinématographique, ne peut exercer son activité qu'après obtention d'une autorisation délivrée par le Ministre chargé de l'Information, sur avis du Comité d'Organisation.

A dater du 1^{er} avril 1941, aucune entreprise ne pourra fonctionner si elle n'est pas en possession de cette autorisation.

Pour vous permettre de l'obtenir, nous vous indiquons ci-dessous la nomenclature des pièces qui vous sont nécessaires :

CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1° Une demande en quatre exemplaires (4), remplir les formules fournies;
- 2° Un titre de propriété :

- s'il s'agit d'un propriétaire (immeuble ou fonds), l'acte de propriété ou l'acte de cession du fonds (les pièces seront rendues aux intéressés). A défaut, le journal d'annonces légales dans lequel a paru l'insertion de la vente, ou encore, un certificat sur papier libre délivré par le notaire. La présentation d'un acte sous-seing privé peut être remplacée par une copie sur papier libre délivrée par l'Enregistrement.
- s'il s'agit d'un administrateur (Société anonyme, société en nom collectif, etc...) ou d'un gérant (Société à responsabilité limitée) : les statuts de la Société ou, à défaut, le journal d'annonces légales les ayant publiés;

La liste des membres du Conseil d'Administration ou des gérants. La liste des principaux actionnaires (représentant au moins les 2/3 du capital social).

Si cet administrateur, ce gérant ou le directeur ont été nommés par décision du Conseil d'Administration : une copie certifiée conforme de la délibération, avec indication de la date de cette délibération et le numéro du folio de registre des procès-verbaux sur lequel elle a été transcrite.

- enfin, s'il s'agit d'un directeur : un pouvoir avec signature légalisée, mais toujours avec justification que la personne qui a signé le pouvoir a bien qualité pour le faire, qu'il s'agisse du propriétaire, d'un administrateur ou gé-

rant, mandaté ou statutaire, et que ce pouvoir soit transcrit au registre du Commerce.

- Une copie modèle K ou J (pour les particuliers) ou K bis ou J bis (pour les Sociétés) de l'inscription au Registre du Commerce. En aucun cas, la déclaration aux fins d'immatriculation ou le simple extrait indiquant la raison sociale et le numéro d'inscription ne peuvent remplacer la copie demandée ci-dessus.

- Les bilans et comptes d'exploitation des trois dernières années.

5° Les noms :

- du propriétaire de la salle (fonds);
- du ou des directeurs salariés (pour les circuits ou pour les salles appartenant à un même propriétaire ou à la même société);
- du ou des opérateurs.

CONSTITUTION ANTERIEURE D'UN DOSSIER

Dans le cas où des pièces énumérées ci-dessus auraient déjà été fournies au Service de la Statistique et du Contrôle, il n'est pas nécessaire de les fournir à nouveau; il convient simplement de joindre à la demande en 4 exemplaires celles des pièces qui n'auraient pas été fournies.

Avis important. — Les dossiers devront être parvenus avant le 28 février au *GROUPEMENT D'EXECUTION*, Section : Propriétaires et Directeurs de Théâtres Cinématographiques, 78, Champs-Élysées, Paris (8^e). Joindre 5 francs pour frais de constitution.

Adresser les dossiers sous enveloppe portant la mention : « *Autorisation d'exploiter* ».

CARTES D'IDENTITE PROFESSIONNELLES

Le 5 février 1941.

Par décision du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, il est institué une carte d'identité professionnelle, que devront posséder obligatoirement :

1° Dans les Sociétés :

a) SOCIÉTÉS ANONYMES :

Le Président,
Le Directeur général,
Tous les Collaborateurs ayant la signature sociale.

b) S.A.R.L. ET AUTRES SOCIÉTÉS :

Les Gérants,
Tous les Collaborateurs ayant la signature sociale.

2° Dans les Entreprises individuelles :

Le Propriétaire,
Les Fondés de Pouvoirs.

3° Les Directeurs de salles salariés.

4° Les Chefs de poste.

5° Les Opérateurs.

Ces cartes seront délivrées par le *Groupeement d'Exécution* sur la proposition d'une Commission composée :

- pour les non salariés : de deux exploitants de salles et de deux distributeurs.
- pour les salariés : de deux exploitants de salles et de deux salariés.

Cette Commission transmettra les dossiers pour décision au Directeur Responsable qui statuera.

Pour obtenir la carte d'identité professionnelle, le demandeur devra satisfaire aux conditions suivantes :

- 1° Ne pas être israélite;
- 2° Justifier de sa capacité professionnelle;
- 3° Fournir un casier judiciaire ne portant pas de condamnation infamante;
- 4° Jouir d'une probité commerciale reconnue.

ETABLISSEMENT DE LA DEMANDE

Les intéressés devront établir une demande dont l'intitulé sera conforme au modèle fourni par le *Groupeement*.

Cette demande devra être accompagnée des pièces suivantes :

- 1° Certificat de domicile légalisé;
- 2° Bulletin de naissance;
- 3° Casier judiciaire;
- 4° Deux photos identifiées.
- 5° En ce qui concerne les *Directeurs de salles* et les *Chefs de poste* :

Justification qu'ils ont occupé précédemment, pendant une année au minimum, des fonctions correspondant à la profession à laquelle ils désirent être rattachés, ou diplômes d'une Ecole de Commerce ou d'une Ecole de Formation professionnelle.

En ce qui concerne les *Opérateurs projectionnistes* :

- la carte d'apprenti ne pourra être délivrée qu'à partir de l'âge de 16 ans;
- la carte d'aide-opérateur ne pourra être délivrée qu'après un an de métier et à partir de l'âge de 18 ans;
- la carte d'opérateur ne pourra être délivrée qu'à partir de l'âge de 20 ans et après deux ans de fonctions d'aide, c'est-à-dire après 2 ans de pratique en cabine (ou diplôme d'Ecole de Formation professionnelle);

d) la carte de chef opérateur ne pourra être délivrée qu'à partir de l'âge de 25 ans, et 5 ans de fonctions d'opérateur.

Il peut être impossible au demandeur de fournir immédiatement les pièces exigées. Dans ce cas, dûment prouvé, et dans l'attente de ces pièces, qui devront être fournies au plus tard 6 mois après la cessation des hostilités, la Commission sera habilitée à juger si elle doit proposer l'octroi ou le refus de la carte.

NOTA. — Les demandes et les dossiers doivent être adressés au : *GROUPEMENT D'EXECUTION*, Section : Propriétaires et Directeurs de Théâtres Cinématographiques, 78, avenue des Champs-Élysées, Paris (8^e). Sous enveloppe portant la mention : « *Carte d'Identité Professionnelle* ».

COMMUNIQUE DES GROUPEMENTS D'EXECUTION

Groupement des Distributeurs de Films

AVIS AUX EXPLOITANTS

RETOUR DE LOCATION DES VISAS, DES PHOTOS ET DES COPIES

Le Groupement d'Exécution des Distributeurs de Films communique :

Au cours de la séance du 29 janvier, de nombreux distributeurs, pour ne pas dire la majorité des présents, se sont plaint, malgré leurs multiples réclamations (tout d'abord amicales, ensuite plus pressantes), de ne pouvoir obtenir de MM. les Directeurs, le retour des visas de censure qui leur sont délivrés. La même négligence est également signalée pour le retour des photos remises en location, lesquelles ne leur sont pas rendues, ou souvent rendues dans un si mauvais état qu'elles sont totalement inutilisables.

Pour remédier à ces graves négligences, les décisions suivantes ont été prises :

VISAS

Chaque visa sera remis sous enveloppe contre reçu signé du Directeur ou de son représentant, contre versement d'un cautionnement de 100 francs par visa remis (cautionnement qui sera remboursé au retour du visa). Cette décision s'applique aux Directeurs prenant leurs programmes directement dans les locaux des firmes de distribution.

Pour les expéditions en banlieue et province, soit par service rapide, soit par colis express, les visas seront placés sous enveloppe dans une des boîtes de film : ils devront être retournés par poste recommandée le dernier jour de passage du film, c'est-à-dire vingt-quatre heures avant le réexpédition du film.

Le cautionnement de 100 fr. par visa devra être payé en même temps que le paiement du minimum garanti et sera remboursé lors du règlement du pourcentage.

Groupement des Directeurs et Propriétaires de Théâtres Cinématographiques

CARTE PROFESSIONNELLE

Comme indiqué d'autre part, une carte d'identité professionnelle va être établie pour les exploitants et certaines catégories de salariés.

Cette carte sera délivrée après examen du dossier par une commission composée comme suit :

Pour les salariés :

Deux exploitants de salle;
Deux salariés.

Pour les exploitants de salle :

Deux distributeurs et
deux exploitants de salle.
Cette Commission est composée des membres suivants :

Distributeurs :

M. de Hubsch;
M. Beauvais.

Exploitants :

(Deux membres titulaires)

M. Yvart;
M. Clavers.
Deux membres suppléants
M. Lallier;
M. Charlas.

Salariés :

1° Pour le personnel de cabine :
M. Rochefort;
M. Lambert.
2° Pour les directeurs et chefs de poste :
M. Ardriot;
M. Leroy.

COMMISSION PARITAIRE

La Commission paritaire est définitivement constituée comme suit :

Membres patronaux :

M. Yvart;
M. Van Jole;
M. Charlas.

Membres salariés :

M. Rochefort;
M. Ardriot;
M. Lambert.

DÉLÉGUÉS DE QUARTIER

M. Bernier, délégué de la 18° zone est remplacé à ce poste par M. Quiers, directeur du cinéma Le Family.
M. Stibbe, délégué de la 17° zone, est rem-

placé par M. Mère, directeur du cinéma Gambetta-Etoile.

SANCTIONS

Le Mouline à Issy-Les Moulineaux et l'Alhambra à Issy-Les Moulineaux, ont été frappés de deux jours de fermeture pour inobservation des prescriptions édictées par le Groupement.

CONVENTION COLLECTIVE

Pour permettre la vérification de l'application des règles de la Convention collective, deux contrôleurs ont été désignés. Ils seront chargés de s'assurer notamment du respect de la partie de cette convention qui traite de la durée du travail, des salaires et des assurances sociales.

Les deux contrôleurs désignés sont :
M. Moncey, M. Lambert.

L'ASSURANCE TOUS-RISQUES DES FILMS EN LOCATION EST OBLIGATOIRE

Le Groupement d'Exécution des Propriétaires et Directeurs de Théâtres Cinématographiques communique :

Par décision du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique Française, les Propriétaires et Directeurs de salles devront obligatoirement, à dater du 1^{er} mars 1941, justifier avoir assuré contre tous risques les copies de films positifs qui leur sont confiées.

Cette garantie doit être étendue aux risques de transport.

Les polices d'assurance couvrant ces risques devront être souscrites à une compagnie française notoirement solvable.

Le numéro de la police d'assurance et le nom de la compagnie devront nous être communiqués dans les délais impartis.

A la demande de Directeurs non assurés, le Groupement d'Exécution a fait établir un contrat collectif pour l'ensemble des exploitants non garantis et dont la prime annuelle est de 654 fr. 50 par salle exploitée.

Sur votre demande, le Groupement vous fera parvenir des bulletins d'adhésion qui vous permettront de bénéficier des avantages de ce contrat.

DEUIL

Un de nos collègues de banlieue, M. Pierre Mayer, vient de disparaître.

Directeur depuis de longues années du Cinéma Pathé à Saint-Denis (Seine), il s'était acquis de chaudes sympathies par son urbanité et son aimable courtoisie, tant dans le monde cinématographique que parmi sa clientèle.

Nous présentons à Mme Mayer, sa veuve, à Mlle Marguerite Mayer, sa fille, ainsi qu'à leur famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

DISQUES D'ALERTE

Un certain nombre de Directeurs de Paris et du département de la Seine n'ont pas encore pris livraison du disque dit « d'alerte » à passer obligatoirement au début de chaque séance.

Nous leur rappelons que le Groupement tient ce disque à leur disposition à ses bureaux.

La non observation de cette obligation pouvant leur attirer de graves ennuis, nous invitons les retardataires à prendre d'urgence livraison de leurs disques.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

29, RUE MARSOULAN, PARIS (12^e) — DID. 85-35

N° 9 15 FÉVRIER 1941 8 Fr

PARTIE NON OFFICIELLE

NOUVELLES ET INFORMATIONS

EXPLOITATION - ÉTRANGER - REVUE DES NOUVEAUX FILMS - CHRONIQUE JURIDIQUE

REPRISE DE LA PRODUCTION

"Continental Films" va réaliser 14 grands Films

Pour cette Société Christian JAUQUE tourne en Extérieurs
"L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL"
et Georges LACOMBE commence "LE DERNIER DES SIX"

La bonne nouvelle que tous les techniciens et les artisans du cinéma français attendaient depuis des mois est aujourd'hui officielle : la production reprend dans les studios parisiens.

Tandis que, dans quelques jours, Georges Lacombe donnera à Paris le premier tour de manivelle d'un grand film policier, Le Dernier des Six, Christian Jaque et sa troupe, une quarantaine de personnes — techniciens et acteurs — viennent de partir pour Chamonix, où seront tournés les extérieurs de L'Assassinat du Père Noël.

Ces deux films sont les deux premiers de l'important programme de production de la Société Continental Films, dont nous avions annoncé la création en octobre dernier. Cette société, dont l'animateur est M. Alfred Greven, a préparé et mis au point un ensemble de quatorze grands films dont la réalisation s'échelonne au cours des mois qui vont suivre.

L'A.C.E. et Tobis se partageront la distribution de ces grandes productions.

L'équipe des metteurs en scène de Continental Films comprend Marcel Carné, Maurice Tourneur, Christian Jaque, Henri Decoin, Maurice Gleize, Georges Lacombe, Léo Joannon, Marcel Pagnol.

Parmi les artistes déjà engagés par Continental Films, nous relevons les noms de Danielle Darrieux, Edwige Fenech, Renée Faure, de la Comédie-Française, Pierre Fresnay, Fernandel, Harry Baur, Raymond Rouleau, Le Vigan.

Voici l'énumération détaillée de cet important programme de production :

Le Dernier des Six

Auteurs-Adapt. : Stanislas-André Steeman et Georges Clouzot.
Metteur en scène : Georges Lacombe.
Acteur : Pierre Fresnay.

Avez-vous écrit au TOUT-CINÉMA ?

Hâtez-vous ! Il faut lui envoyer avant le 25 février :

1° RENSEIGNEMENTS : Nom, Raison sociale, Adresse, Téléphone.

2° SOUSCRIPTION à 1 exemplaire du TOUT-CINÉMA complet. Chèques Postaux Paris 340-28. Prix inchangés jusqu'au 1^{er} Mars : 60 francs.

LE TOUT-CINÉMA 1941
19, Rue des Petit-Champs, PARIS (1^{er}) - Richelieu 85-85



Une scène caractéristique du beau film de Christian Jaque, *L'Enfer des Anges*, projeté en exclusivité au Madeleine-Cinéma.

(Photo Discina)

Après Michèle MORGAN, Jean GABIN part pour Hollywood

Vichy. — Jean Gabin va partir pour Hollywood. Il doit s'embarquer le 21 février à Lisbonne.

Après Michèle Morgan, qui est à Hollywood depuis le mois de novembre et y tourne actuellement un film avec Cary Grant, voici un nouveau départ fort regrettable pour le cinéma français.

UN MARCHÉ TRÈS VIVANT EN ESPAGNE
223 Films présentés à Madrid en 1940

L'examen de la situation du marché de Madrid en 1940 nous apporte quelques informations intéressantes sur les modifications que les événements ont apporté au cinéma de nos amis du sud-ouest.

En 1940, il a été projeté au total 223 grands films sur les écrans de la capitale espagnole. Avant la guerre civile, on en projetait près de 400. La différence provient de ce que la plupart des établissements ont renoncé au double programme et que ceux qui projetaient deux films alternativement, donnent le même à toutes leurs séances.

Le film le plus couru a été, de loin, *Alla en el Rancho Grande* (Loin de la Grande Ferme) qui a tenu dix-sept semaines en exclusivité. Derrière lui, triomphe le film italien *Les Cadets de l'Alcazar* d'Augusto Géni, qui a tenu dix semaines l'an dernier, et vient d'être repris avec succès.

La répartition des films par origines s'établit ainsi :	
Américains	75
Allemands	66
Espagnols	28
Italiens	21
Anglais	12
Français	11
Argentins	7
Mexicains	3

Le correspondant du *Film Kurier* signale que les films américains avaient été l'objet de 214 premières rien qu'à Madrid. Actuellement, les films espagnols en ont eu 28, les allemands 65 et les italiens un bon nombre également. Plus de 21 films allemands sont sortis depuis septembre et on fait d'excellentes semaines de fêtes.

Le film européen retrouve sa place en Espagne nouvelle.

Grace Moore, Georges Thill et André Pernet
chantent "LOUISE"
au Cinéma des Champs-Élysées

Depuis le 31 janvier, le cinéma des Champs-Élysées projette en exclusivité le grand film musical français *Louise*, adapté du célèbre opéra-comique de Gustave Charpentier, et réalisé par Abel Gance.

En fait, il ne s'agit pas là d'une reprise, mais de la véritable présentation de cette production dont la première eut lieu aux jours de la mobilisation, le 24 août 1939.

Louise est la fidèle transcription d'un opéra-comique très connu et très populaire en France. Le film réunit une distribution étincelante, comme il ne sera sans doute jamais possible de la réaliser sur aucune scène lyrique. C'est, en effet, la grande cantatrice américaine Grace Moore, la belle vedette de *Une Nuit d'Amour* et de *Jenny Lind* qui incarne l'héroïne de Gustave Charpentier. A ses côtés, Georges Thill joue et chante le rôle de Julien et André Pernet celui du Père.



Grace Moore dans le rôle de Louise.
(Photo Vedis-Film)

La distribution comprend également les noms de Suzanne Desprès (La Mère), Robert Le Vigan et Ginette Leclerc.

A l'occasion de la sortie en exclusivité de *Louise* au cinéma des Champs-Élysées, M. Léon Carré, administrateur de la Société Vedis Film qui distribue le film et M. André Robert, chef de publicité de cette société, avaient convié les principaux représentants de la presse cinématographique parisienne en une charmante réunion intime qui eut lieu au « Bœuf sur le Toit », et au cours de laquelle fut présenté le programme de ce cabaret avec l'excellente chanteuse Yolanda, la fantaisiste Betty Spell, Leduc, le ballet Wronska et l'imitateur Claude Gentil.

COPY-BOURSE 130, rue Montmartre
Tél.: GU. 15-11
se charge toujours de la copie
des scénarios et découpages
LIVRAISON RAPIDE

Chronique Juridique

Les litiges entre Directeurs de salles et Opérateurs doivent être portés devant la Section Prudhommale du « Commerce » et non devant celle des « Métaux »

Les opérateurs projectionnistes peuvent-ils obliger les directeurs à faire trancher leurs différends par la section prudhommale dite des « métaux » ?

Cette question a été, en son temps, longuement débattue devant les tribunaux et l'on peut considérer qu'elle a reçu une solution définitive en droit.

La VII^e chambre du Tribunal civil, statuant comme juridiction d'appel, a rendu un jugement de principe en la matière.

Afin que sa décision fasse autorité et soit conforme aux usages, le Tribunal avait, par un premier jugement, rendu le 3 février 1939, sollicité l'avis préalable de la commission paritaire. Cet avis fut divisé, la délégation patronale et la délégation ouvrière composant cette commission étant d'un avis contraire, ceci pensons-nous, en raison de certaines arrières-pensées, plus que pour des raisons techniques.

Cependant, ce double avis apporta au Tribunal de précieux éléments, puisqu'il lui permit de connaître les fonctions exactes des opérateurs et, par suite, l'intérêt technique qui pouvait exister pour les deux parties à porter leurs litiges devant l'une des sections de préférence à la seconde.

C'est dans ces conditions que par un jugement du 23 juin 1939, la VII^e Chambre du Tribunal civil de la Seine rendait un jugement très motivé déclarant que la section des métaux était incompétente pour connaître de tels litiges.

Cette décision n'a d'ailleurs créé aucune nouvelle situation de fait. La compétence de la section du « commerce » avait été affirmée à de nombreuses reprises par MM. Fournier et Chatelain, conseillers prudhommes bien connus, appartenant à la section du Commerce; et cette dernière s'étant constamment reconnue compétente dans de nombreux litiges qui lui ont été soumis jusqu'à ce jour.

Parmi les arguments retenus par le Tribunal dans ses attendus, certains méritent d'être rappelés :

Le Tribunal a, en effet, déclaré que quelles que soient les connaissances techniques nécessaires pour exercer le métier d'opérateur, les fonctions déterminantes de ce dernier demeuraient, avant tout, des fonctions de surveillance et de direction, assimilables à celles dévolues aux employés d'industrie, et non aux ouvriers.

Quant à l'obligation occasionnelle d'entretenir ou de réparer les appareils, incombant à l'opérateur, le Tribunal la considère comme un accessoire de sa fonction principale, laquelle consiste à projeter les films.

Ainsi se trouve tranchée en fait et en droit une question juridique, dont l'intérêt a peut-être été exagéré. L'acharnement des plaideurs à vouloir maintenir la compétence de leur section préférée paraîtra donc excessif à ceux qui fréquentent constamment les « Prudhommes » ont pu apprécier l'égalité bienveillante ainsi que l'esprit d'indépendance et d'impartialité de ces deux sections.

Jean G. Lévêque,
Avocat au Barreau de Paris.

Une Fête du Cinéma au Profit
des Prisonniers de Guerre

**Samedi 22 Février à 14 h.
LA MUTUELLE DU CINÉMA
donnera un Grand Gala
au Vélodrome d'Hiver**

Samedi prochain 22 février, à 14 heures, *La Mutuelle du Cinéma* donnera au Vélodrome d'Hiver, un grand gala au profit des prisonniers de guerre, avec le concours des plus grandes vedettes du sport et du cinéma.

Le programme comprendra un match de demi-fond avec les « 3 Mousquetaires », Serès, Linart et Grassin, un match de poursuite opposant Gérardin, Chaillot à Fournier, Breuskin, Ignat, Goujon, Aimar, Frat et un autre match de demi-fond avec les meilleurs « stayers » du moment.

On y verra un concours de remorques fleuries présentées par les champions du cycle, Lacquenay, Berthet, Archambaud, Wambst, Foucaux.

Enfin, les plus grandes vedettes du cinéma français seront également présentées. Citons au hasard : Junie Astor, Ginette Leclerc, Louisa Carletti, Micheline Francey, Christiane Delyne, Gisèle Préville, Nane Germon, Jacques Baumer, Lucien Gallas, Georges Péclet, André Luguet, Le Vigan, Pierre Mingand, Guillaume de Sax, Raymond Cordy, Henri Rollan, etc...

On entendra les grandes vedettes de la chanson et du music-hall : Milton, Biscot, Yolanda, Bordas, Perchicot.

Une course de quinze kilomètres derrière cyclo-moteurs réservée aux artistes réunira les noms de José Noguéro, Aimé Théo, Riva Star, Marcel Sicard, Perchicot, Géo Leroy et Robert Arnoux.

Raymond Legrand et son orchestre, les tziganes de Cécil Solas du « Hungaria », Irène de Trébert et ses danseuses, le trapèze volant des célèbres Zemgano et les Moniteurs des Sapeurs Pompiers de Paris, etc., etc., sont également écrits à ce formidable programme auquel *La Mutuelle du Cinéma* demande à tous les membres de notre Corporation d'assister pour nos prisonniers.

BRUITTE ET DELEMAR

S. R. L. cap. 70.000 fr. - Réserve : 250.000 fr.

5, rue de la Chambre des Comptes
LILLE

Informant MM. les Producteurs et Editeurs qu'ils se mettent à leur disposition pour la location de tous films français libres pour leur région (Nord et Pas-de-Calais) ou la continuation de l'exploitation des films appartenant à des firmes dont les agences ont été fermées.

L'organisation de location régionale de Bruitte et Delemar est une des seules susceptibles actuellement de donner satisfaction et toutes garanties aux intéressés.

André Paulin présente EN EXCLUSIVITÉ
AU CINÉMA
"LE PARIS"
23, CHPS. EL4SEES
Le 27 FÉVRIER



PIERRE BLANCHAR
RENEE SAINT CYR
dans
Nuit de Décembre
avec
Jean TISSIER
Marcel ANDRE
Gilbert GIL
Bernard BLIER
Jacques SIMONOT
Georges FLATEAU



Ferdinand Marian dans le rôle du Juif Suss.
(Photo Terra)

Avez-vous déjà entendu parler du Juif Suss, ou plus exactement de Joseph Suss Oppenheimer? Non? Alors consultez votre dictionnaire et vous y trouverez ces quelques indications :

« Financier wurtembourgeois, né à Heidelberg en 1692, condamné à mort pour crime contre l'Etat et pendu à Stuttgart le 4 février 1738 ».

Le Juif Suss n'est donc pas un être fictif dû à l'imagination d'un romancier. C'est un personnage historique, né à Heidelberg en 1692 qui, du grouillant ghetto de Francfort, est parvenu à s'imposer par ses machinations savantes, à la Cour ducale de Wurtemberg. Le 4 février 1738, la colère du peuple mettra fin aux agissements du sinistre Suss.

Le metteur en scène, Veit Harlan, a traité ce sujet qui appartient à l'Histoire, sans aucune concession et telles scènes de ghetto, de réunions secrètes, de viol, de supplices, tels mouvements de foules, atteignent, par leur véhémence, une grandeur tragique.

Corrupteur, prostitué, prévaricateur, semant partout l'impureté, renouvelant les jeux du plus subtil



Le Juif Suss et son secrétaire Lévy
(Ferdinand Marian et Werner Krauss)

(Photo Terra)

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE

présente

UNE ŒUVRE MAGISTRALE

Le Juif Suss

Un Film VEIT HARLAN, de la TERRA

avec

Ferdinand MARIAN. Kristina SÖDERBAUM

Heinrich GEORGE, Werner KRAUSS, Eugen KLÖPFER



Ferdinand Marian et Kristina Söderbaum.

(Photo Terra)



Werner Krauss, dans le rôle de Lévy, âme damnée de Joseph Suss.

(Photo Terra)

machiavélisme, il entraînera dans la ronde infernale du vice son protecteur, le duc Charles-Alexandre de Wurtemberg, qui, n'ayant plus rien à lui refuser, lui confiera la direction de la Monnaie, puis le mettra à la tête du ministère des Finances. Comment, lorsqu'une détestable influence vous a conduit à une débauche éhontée, résister à l'homme qui vous procure non seulement des femmes, mais encore de l'argent en instituant chaque jour de nouveaux impôts dont le peuple, ainsi pressuré, s'afflige?

Mais il est encore des cœurs purs : la révolte gronde et quand le duc Charles-Alexandre meurt, la bienfaisante, la salutaire réaction met un terme aux agissements du sinistre Suss. Celui-ci, le 4 février 1738, devant le peuple délivré des basses servitudes, sera pendu, plus haut que ses victimes, dans l'étroite cage hissée au milieu de la place publique, à quelque vingt mètres au-dessus du sol.

Le metteur en scène Veit Harlan, dont les qualités exceptionnelles nous sont révélées par ce film d'une rare intensité dramatique, a choisi les éléments de son œuvre

dans l'histoire et il suffit de s'en référer à divers ouvrages de bonne source pour s'apercevoir que tels faits, tels traits qui paraissent paraître excessifs à d'aucuns, n'ont pas été transposés par le cinéaste. Il n'a pas, en l'occurrence, — répétons-le, — raconté une histoire : il a fait de l'Histoire, un point c'est tout. Qu'il ait, au surplus, réussi une œuvre portant la marque d'un art supérieur, voilà qui est encore indéniable et nous oblige à considérer désormais Veit Harlan comme l'un des grands animateurs scéniques de ce temps.

Dès son début, ce film Terra nous retrace l'existence aussi fébrile qu'ignominieuse de Joseph Suss Oppenheimer, une atmosphère angoissante, pesante, est créée; le spectateur est haletant, un pathétique, aux singulières résonances, l'enferme : quelques esquisses de tableaux, deux ou trois détails ont suffi à composer, en un instant, cette ambiance infiniment troublante où l'on reconnaît un talent majeur.

Nous resterons soumis à une action vigoureusement soutenue et au rythme harmonieux des images.

Ne point laisser à celui qui voit et écoute le temps de se reprendre, de se ressaisir, le metteur en face de ses révoltes intérieures par l'évolution de personnages contre lesquels il voudrait réagir, l'emprisonner, en quelque sorte, dans une émotion à laquelle il ne peut se soustraire, voilà, n'est-il pas vrai? où se reconnaît la véritable maîtrise.

Comme un metteur en scène a les interprètes qu'il mérite, Veit Harlan a bénéficié pour *Le Juif Suss* d'une éclatante distribution où l'on remarque, parmi les meneurs de jeu, les deux grands comédiens que sont Heinrich George et Werner Krauss. Celui-ci, en vieillard aux sautilllements quasi automatiques, au faciès grimaçant, aux hypocrisies minutieusement étudiées,

burine une étonnante figure de « rabbi Lévi » (Ah! qu'il serait donc magnifique en Shylock!). Quant à Heinrich George, dans le rôle du duc Charles-Alexandre que sa faiblesse conduit aux plus regrettables acceptations, il atteint aux limites de la perfection.

Aux côtés de ces deux comédiens racés, on appréciera comme il convient la tendre douceur de Kristina Söderbaum, l'ardeur de Malte Jaeger et surtout le talent si nuancé de Ferdinand Marian qui prouve une rare puissance d'expression. La diversité de ses dons le classe d'emblée parmi les vedettes de l'écran et on peut être sûr que son personnage du Juif Suss Oppenheimer restera longtemps dans notre souvenir.

On dit qu'il avait refusé, lorsqu'on le lui proposa, le rôle de Joseph Suss Oppenheimer. Il fit bien, avouons-le, de revenir sur ce refus, car un comédien probe, par sa vic-



Heinrich George dans le rôle du Duc Charles-Alexandre de Wurtemberg.

(Photo Terra)



Pendant l'exécution des premières victimes du Juif Suss
(Ferdinand Marian et Werner Krauss).

(Photo Terra)

toire sur un rôle antipathique, ne peut que servir son art.

Le sujet authentique, la réalisa-



Ferdinand Marian et Kristina Söderbaum : le Juif Suss et son innocente victime.

(Photo Terra)



Une scène de luxure avec Ursula Deinert.

(Photo Terra)

tion somptueuse faite avec art et conscience, l'interprétation enfin font de ce film une très grande œuvre, peut-être la plus grande qu'il nous eut été donné de voir depuis longtemps.



Ferdinand Marian et Kristina Söderbaum.

(Photo Terra)



Kristina Söderbaum et Malte Jaeger dans une scène dramatique.

(Photo Terra)



Ferdinand Marian et Werner Krauss (Le Juif Suss et le Rabbin Loew)

(Photo Terra)

NOUVELLES DE L'EXPLOITATION

A PARIS

Réouverture du «Studio 28»

Cette petite salle de la « Butte Montmartre » qui fut, au temps du film muet, l'un des plus célèbres cinémas d'avant-garde de Paris, et qui, ces dernières années, s'était spécialisée dans la projection de films burlesques américains, vient de faire sa réouverture.

Le nouveau directeur, M. Joseph Paul, bien connu dans la corporation, a décidé de faire au Studio 28 une revue des productions françaises les plus marquantes de ces dernières années.

Pour son programme de réouverture, qui a débuté le 5 février, le « Studio 28 » a projeté le grand succès de Victor Boucher *Les Vignes du Seigneur*. Du 12 au 18 février, cette salle a donné *La Maison du Maltais*.

Les recettes des «Folies-Dramatiques»

Le Cinéma des Folies Dramatiques, à Paris, vient de passer en reprise pendant deux semaines, du 15 au 28 janvier, le film de Julien Duvivier, *Golgotha*.

Les recettes de la première semaine (11 au 21 janvier), se sont élevées à 42.407 fr., et celles de la deuxième semaine (22 au 28 janvier) à 33.232 fr., soit un total de 75.639 francs en quinze jours. La meilleure recette a été faite le dimanche 19 janvier avec 19.563 fr. (ancien record 12.126 fr. le 26 mars 1939).

L'ancien record hebdomadaire de recettes de cette salle avait été de 39.774 fr. pour la semaine du 27 octobre au 2 novembre 1937.

Les recettes des Folies Dramatiques ont été de 127.655 francs pour le mois de janvier 1941.

Après *Golgotha*, cette salle a affiché *Adrienne Lecouvreur* puis *La Bête humaine*.

R. Chaillot, créateur des tissus amiante pour cinémas, vient de quitter son poste de Directeur au Ferodo pour prendre la direction de la Société Marocaine de Constructions Mécaniques dont l'adresse est, 9, rue Frédéric-Bastiat à Paris. Ellysées 61-19.

Cette firme procède gracieusement à toutes études acoustiques et décoratives, garanties, et vous conseillera utilement sur tous matériaux, décors, etc...

Le traitement acoustique et décoratif qu'elle préconisera, s'adaptera aux possibilités financières de la clientèle, soit qu'il soit à base de tissus amiantés du Ferodo, dont elle a maintenant l'exclusivité de vente, soit par tous autres matériaux quelques-uns nouvellement créés.

Profitez de son expérience acquise sur plus de 700 salles traitées.

La clientèle trouvera à la S.M.C.M. bon accueil, prix étudiés en rapport avec ses possibilités, et des offres intéressantes en tapis, fauteuils neufs ou occasion, etc...

Rappelons à nouveau l'adresse :

**Société Marocaine
de Constructions Mécaniques**
9, rue Frédéric-Bastiat, Paris
Ellysées 61-19.

A NANTES

REPRISE RÉGULIÈRE DE L'EXPLOITATION

Nantes. — La situation ne s'est guère modifiée depuis octobre dernier qui a vu la reprises à peu près complète du Cinéma.

Un fait important à noter d'abord : la réouverture du Théâtre Graslin en novembre. Une fois par semaine, le jeudi, la troupe du Théâtre Municipal d'Angers (direction Bacchi) y vient donner, en matinée et en soirée, deux spectacles d'opérettes françaises et surtout viennoises. De nombreuses tournées, quelques comédies (Baret, Théâtre Populaire, etc.), des revues dont celle des *Folies-Bergère*, des Spectacles de Variétés avec quelques vedettes de music-hall et deux festivals, l'un avec Jacques Thibaud, et l'autre avec la danseuse Térésina, ont tenu l'affiche entre temps. Le directeur de la salle, M. Georges Costes, beau-père de M. Bacchi, est mort fin novembre à Nantes après une courte maladie; mais sa veuve, Mme Costes, continue l'exploitation du théâtre, qui est bien suivi.

En ce qui concerne les cinémas, la salle de l'Apollo est toujours « Soldatenkino » et donne deux représentations quotidiennes réservées à l'armée allemande.

Actuellement, l'Olympia qui, ces dernières semaines, n'a projeté que des reprises, va donner des nouveautés en première vision dont *L'Entraîneuse*, *Le Récif de Corail*.

Notons que l'actif directeur de l'Olympia, M. Pinaud, a ouvert, le 22 décembre, à quelques pas du théâtre, un cinéma permanent, le Studio, petite bonbonnière de 600 places, située en plein centre juste derrière le théâtre.

Pendant deux semaines, le Katorza passa *Angélica* qui rencontra le même accueil em-

pressé que *Perfidie* et *L'Homme à l'Hispano*. Les deux salles permanentes de M. Jean, le Palace et le Rex, se contentent de bonnes reprises :

Au PALACE : *Noir de Coco*, *Prison de Femmes*, *Le Chasseur de chez Maxim's*, *Les Trois Codonas*, *L'Etoile de Rio*, *L'Héritier des Mondésir*.

Au REX : *Ces Dames aux Chapeaux verts*, *Balthazar*, *L'Amant de Madame Vidal*, *Maman Colibri*, *Maria Chapdelaine*, *Le Secret d'une Nuit*.

Les deux autres établissements ayant des représentations quotidiennes sont le Royal et le Majestic, ce dernier ne donnant cependant que deux matinées.

Au ROYAL : *L'Aiglon*, *Le Schpountz*, *Maïarka*, *Le Tombeau Hindou*, *Compartiment des Dames seules*, etc...

Le MAJESTIC se complait surtout dans les films dramatiques, *Gigolette*, *Les Hommes de Proie*, *Forfaiture*, *Franco de Port* avec, parfois, une incursion dans le vaudeville (*Ferdinand le Noceur*) ou la comédie (*Ces Dames au Chapeau vert*).

Les grandes salles de quartier n'ouvrent toujours qu'en fin de semaine. Aux Variétés bon succès pour *Le Martyre de l'Obèse*, *Frères corses*, *Le Scandale*, *Confit*, *Le Voyage de Noces*. L'autre salle moderne, qui s'est ouverte cette année, le Vox, a affiché *Sous la Terre*, *La Tragédie cingalaise*, *Adrienne Lecouvreur*, *Le Veau gras*, *Gri-bouille*, *Les Epoux célibataires*.

Dans le quartier de Chantenay, l'Olympic était sûr de satisfaire pleinement son fidèle public avec *L'Occident*, *Cœur de Gueux*, *Sous la Griffe*, *La Belle de Montparnasse*, *Le Grand Bluff*, *La Bandéra*. C'est le seul des établissements nantais à avoir accueilli pendant quelques soirs un spectacle de variétés.

Les salles secondaires de quartier *Eden*, *Moderne*, *Jeanne d'Arc*, *Etoile* ont porté à leur actif *L'Homme de Nulle Part*, *Quand Minuit sonne*, *Les Demi-Vierges*, *Quartier Latin*, *Les Surprises du Divorce*, *Le Cœur dispose*, *Donogoo*, *La Marmaille*.

J.-J. B.

Affaire de fraude à Saint-Étienne

M. Fritayre, directeur et propriétaire de trois salles de cinémas de Saint-Étienne, grâce à une comptabilité double, ne versait pas intégralement le montant du Droit des Pauvres; plus récemment, à l'occasion de la semaine du cinéma, organisée au profit du Secours National, il avait frustré cette œuvre d'une somme fort importante. Ses détournements s'élevaient au total à plus de 800.000 francs.

Cette regrettable affaire vient d'avoir un rebondissement tragique.

Le 5 février, M. Fritayre essaya, avec l'aide de Mme Fritayre, de substituer, dans le cabinet même du Juge d'instruction, le dossier à charge contre un nouveau dossier arrangé. Surpris par un garde, M. Fritayre fut mortellement blessé.

TOUTES FOURNITURES POUR CINÉMAS

R. PIQUET, 9, RUE DU SOLEIL
Tél. : MÉNII. 53-10 PARIS (20^e)

MATÉRIEL-ACCESSOIRES & FOURNITURES POUR CINÉMAS

Mécanique à Réparation

E. STENGEL

11 et 13, Faubourg Saint-Martin, PARIS-X^e
Tél. : BOT. 19-26 Métro : Strasbourg-St-Denis

Charbons "LORRAINE" Optux. Mirolox "CIELOR"
Miroirs "ELLIPTIQUES" en matière R.A.C.
200 - 250 - 355 mm Etc...

MIROIRS SPHÉRIQUES en tous Diamètres
recouvert d'aluminium et réfractaire

OBJECTIFS "HERMAGIS" - LENTILLES
TAMBOURS DENTÉS POUR APPAREILS

Lampes de projection & d'EXCITATION
Philips - Norma - Mazda - Osram - Tungstam - Etc...

Ecrans en caoutchouc "DIAPHONIC" perforé
COLLE à FILMS - ZAPON - PARFUMS - HUILE

Imprimerie Spéciale de Billets - Cartes de Sortie
Bandes Annonces - Rouleaux Papier
Vade Mécum de l'Opérateur

Bobines - Caisnes à Films - Arcs - Lanternes Etc...

NOUVELLES DE L'EXPLOITATION

A LYON

DES RECETTES SUPÉRIEURES A CELLES D'AVANT-GUERRE

Le film de Pagnol «La Fille du Puisatier» a battu tous les records au Pathé-Palace

Lyon. — L'exploitation dans notre région n'a jamais connu un succès aussi considérable. En effet, les recettes accusent une plus value de 20 % sur les chiffres réalisés avant la guerre, ce qui n'empêche pas les Directeurs de salles d'inonder la population de billets à tarif réduit et de cartes de famille.

Ce succès provient sans conteste du manque de distractions et du manque de moyens de transport, mais il est dû également à l'augmentation de la population de la ville. On dit que Lyon compterait 300.000 âmes de plus, ce qui constituerait un sérieux apport de clients.

La période des fêtes n'a pas donné les résultats escomptés par suite d'un mauvais temps exceptionnel qui incitait les gens à passer la soirée tranquillement assis au coin du feu, plutôt que d'aller « à borignon » se geler en risquant la chute malencontreuse.

La soirée de Noël, où habituellement les salles font « le plein », fut catastrophique et pour bon nombre d'entre elles ce fut une des plus maigres recettes de la semaine. En somme, si les recettes des soirées suivirent le mouvement de descente du thermomètre, par contre, les matinées furent partout bien meilleures sans cependant pouvoir rétablir l'équilibre.

Les spectacles se terminent à 23 heures, ce qui semble donner satisfaction à tous.

L'usage des strapontins, qui avait été interdit par arrêté préfectoral, vient d'être autorisé à nouveau.

Les enfants âgés de moins de 8 ans ne sont pas admis dans les salles ce qui handicape principalement les établissements de banlieue.

Les salles de première vision : *Pathé*, *Scala*, *Tivoli*, *Royal*, ont abandonné les reprises et projettent des exclusivités dont quelques-unes ont besoin d'être renforcées par une bonne attraction; cette politique a été adoptée par le *Pathé* et la *Scala*.

Parmi les attractions qui ont vraiment déplacé le public, il convient de citer : *Ray Ventura*, *Rode*, *Jo Bouillon*, *Tino Rossi*.

Les films ayant obtenu le plus gros succès sont : *L'Héritier des Mondésir* (Scala), *Les Conquérants* (Tivoli), *Battement de Cœur* (Royal) et *La Fille du Puisatier* (Pathé). Ce film, distribué par la maison Loye, a réalisé en trois semaines, malgré le mauvais temps, près de 650.000 francs de recettes.

Victoria

Electric

Fondée en 1928

5, Rue Laffitte - PARIS-8^e

Laborde 15-05

Métro Villiers

Lecteurs de son, Cellules, Lampes phoniques, Pré-ampli, Ampli, Haut-Parleur, Tube optique, etc...
Lanterne à arc, Micros, Bobines enrouleuses, etc...
Réparation — Mécanique — Projecteurs

A BORDEAUX

Premières de «Pages Immortelles» «Le Jour se lève» et «Nanette»

Bordeaux. — Au cours de ces dernières semaines, trois films inédits ont fait leur apparition sur les écrans de Bordeaux.

C'est d'abord le beau film musical *Pages immortelles* qui a tenu deux semaines l'affiche, du 29 janvier au 4 février, à l'Olympia (Gaumont), et y a remporté un grand succès.

Depuis le 5 février, cette salle projette un grand film français inédit à Bordeaux : *Le Jour se lève*, de Marcel Carné, avec Jean Gabin, Jules Berry et Arletty.

Le *Fémina* a projeté du 29 février au 4 février, un autre film inédit, *Nanette* avec Jenny Jugo. Cette salle passe, en effet, des films nouveaux en exclusivité ou des reprises de succès. Elle a donné récemment *La Femme du Boulanger*, *L'Homme qui cherche la Vérité* et du 5 au 11 février, *Circonstances atténuantes*. Le *Fémina* projettera bientôt *La Folle Etudiante*, un film inédit avec Jenny Jugo.

Le *Capitole*, qui a rouvert ses portes voici cinq semaines, donne actuellement des reprises, et vient de passer *La Folle Aventure* puis *Etes-vous Jalouse?*

Signalons la sortie en seconde vision des *Trois Codonas* qui passe cette semaine au *Florida* et à l'*Etoile*.

Nous ne relevons dans les programmes récents des autres salles bordelaises, que des reprises : *La Bandéra*, *Ménilmontant* au « Ciné Petite Gironde », *Ma Cousine de Varsovie*, *Gueule d'Amour* au « Rex », *Mariage à Responsabilité Limitée*, *Prince de mon Cœur* à l'« Intendance ». G. C.

L'ALHAMBRA DU HAVRE A FAIT SA RÉOUVERTURE LE 28 DÉCEMBRE

L'Alhambra du Havre, qui avait été fermé pendant plusieurs mois, a fait sa réouverture le 28 décembre dernier.

Cette salle, qui fait partie du circuit de la Société des Cinémas de l'Est est dirigée par M. Tarrapon, chef de poste.

La réouverture a eu lieu avec *Le Roman d'un Génie*. Depuis, les films suivants ont été projetés à l'Alhambra : *La Fessée*, *Choc en Retour*, *Gagne ta Vie*, *Les Gais Lurons*, *Les Beaux Jours*, *Allo Mademoiselle*.

LES SORTIES GÉNÉRALES

DES FILMS

en Février et Mars

Le Paradis des Célibataires . 12-2-41

Une Cause Sensationnelle . 19-2-41

L'Océan en Feu 26-2-41

Le Maître de Poste 12-3-41

La Folle Etudiante 19-3-41

Une Mère 26-3-41

G. D.

(G) : Films visible par tous.
(A) : Pour adultes seulement.

LES NOUVEAUX FILMS

L'Enfer des Anges

Drame
de l'enfance malheureuse (A)
avec
Louisa Carletti, Sylvia Bataille
Jean Claudio, Lucien Galas
Jean Tissier, Dorville
DISCINA 87 min.

Origine : Française.
Production : S.A.R.O.C.
Réalisation : Christian-Jaque.
Scénario : Pierre Véry.
Adaptation : Pierre Laroche.
Dialogues : Pierre Laroche.
Opérateur : Otto Heller.
Interprètes : Louisa Carletti (Lucette), Jean Claudio (Lucien), Lucien Galas (Jean), Sylvia Bataille (Simone), Jean Tissier (Max), Dorville (Le Père La Loupe), Bergeron (Le Père), Fréhel (La Marâtre), Bernard Blier (Le Patron du Bistrot), Serge Grave (Paul), Mouloudji (Léon).
Décors : Jean d'Eaubonne et Boutié.
Dir. de prod. : Emile Darbon.
Studios : Gaumont (La Villette).
Enregistrement : Radio-Cinéma.
Sortie en exclusivité : Paris, 14-2-41 au Madeleine-Cinéma.

Ce film — l'une des dernières grandes productions françaises réalisées avant la guerre — nous offre le douloureux spectacle de l'enfance malheureuse : jeunes garçons et fillettes abandonnés par des parents indignes, échappés de maisons de redressement, vivant comme ils le peuvent, et entièrement livrés à eux-mêmes. L'atmosphère de souffrance dont est empreint ce film est l'un des reflets caractéristiques du cinéma de ces dernières années.

La réalisation de Christian-Jaque est excellente : on admire, notamment, le remarquable travail technique d'un film tourné « sur le vif » et criant de vérité, avec des scènes mouvementées, tour à tour émouvantes et gaies. Interprétation également très vivante avec une bande de vrais gosses entourés de bons acteurs connus desquels se détachent Jean Tissier et le regretté Dorville.

Deux enfants perdus ; quatorze ans chacun. Elle, Lucette, s'est sauvée de la maison de Redressement ; lui, Lucien, a perdu la mémoire à la suite d'un coup de fer à repasser que lui a asséné son père. Ils vont vivre dans la Cité Henri-IV, refuge de malheureux et de pauvres hères où, unis par une affection grandissante, ils sont pris en protection par Jean, qui vient de la Légion Étrangère.

Max, un individu louche, utilise les enfants de la Cité pour couler de la drogue. A la suite d'un cambriolage, dont l'auteur est Max, un enchaînement de

Meurtre au Music-hall

Film policier parlé
en allemand (G)
(sortira doublé)
avec **Anneliese Uhlig**
A.C.E. 90 min.

Origine : Allemande.
Production : Ufa.
Réalisation : Georg Jacoby.
Interprètes : Anneliese Uhlig (Alice Souchy), Hilde Sessak (Véra Findteis), Elfie Mayerhofer (Inge Blohm), Gustav Knuth (D^r Cornelsen), Rudolf Fernau (Alex Rodegger).
Studios : Berlin.
Sortie en exclusivité : Paris, le 17 janvier 1941, au Lord-Byron.

Film policier au thème classique dont les principales péripéties se déroulent comme le titre l'indique, sur la scène et dans les coulisses d'un grand music-hall.

L'intrigue est très attachante et bien menée. Ce film mystérieux à souhait, parfaitement réalisé, plaira au public.

Véra est une jeune cantatrice ambitieuse qui berne à la fois son directeur Rodegger, dont elle recherche la protection, et le jeune premier Jean, qui doit créer avec elle une nouvelle opérette, et qu'elle prétend aimer.

Le soir de la première représentation, Véra est tuée d'un coup de revolver à l'instant même où son partenaire Jean devait faire semblant de tirer sur elle. Qui a commis ce meurtre et pourquoi ?

Succèsivement, nous croyons que c'est Jean qui a tiré avec un revolver chargé de balles véritables, puis Rodegger, tous deux pouvant avoir agi sous l'empire de la jalousie. Les soupçons s'égarent ensuite sur l'ancien mari de la victime, le pianiste Cadoni, puis sur le régisseur, qui détestait Véra pour des raisons professionnelles. En outre, Alice Souchy, la maîtresse de Rodegger, supplantée par Véra, et Inge, une jeune artiste follement amoureuse de Jean, avaient également des raisons pour haïr la victime.

L'inspecteur Rapp et le juge d'instruction Axel, qui aime Alice depuis longtemps, mais qui s'est effacé devant la passion de la jeune femme pour Rodegger, mènent une enquête minutieuse, qui finit par aboutir au suicide d'un des personnages soupçonnés, sur le point d'être démasqué.

Les circonstances fait que la police emmène Lucien. Folle de désespoir, Lucette se jette à la Seine, mais est sauvée. Jean réussit à retrouver les deux enfants qu'il arrachera à ce milieu malsain.

Une Mère

(Mutter Liebe)
Scènes de la vie (A)
(doublé)
avec **Käthe Dorsch**
A. C. E. 102 min.

Origine : Allemande.
Production : Wien-Film de la Ufa.
Réalisation : Georg Uecky.
Scénario : Gerhard Menzel.
Musique : W. Schmidt-Gentner.
Interprètes : Käthe Dorsch (La Mère, Marthe Pirlinger), Paul Albach-Retty (Walter), Rudolf Hörbiger (Le Notaire), Wolf Prack (Félix), Hans Holt (Paul), Susi Nicoletti (Franzi), Hans Hotter (Joseph Pirlinger, le Père), Winni Markus (Rosen), Siegfried Breuer (le ténor).

Studios : Vienne.
Doublage : de Ventloo.
Sortie en exclusivité : Paris, 12 février 41 au Paramount.

Cet émouvant film viennois possède avant tout le mérite d'être une œuvre profondément humaine, reposant sur l'un des plus beaux sentiments qui existent : l'amour maternel. L'action est faite des mille incidents de la vie quotidienne : chaque scène, chaque détail émeut et porte par sa vérité.

La réalisation de Georg Uecky, le metteur en scène du *Maitre de Poste*, est remarquable. Toute la première moitié du film, avec son exquise reconstitution de l'atmosphère viennoise vers 1912, est d'une légèreté, d'une précision, d'une sensibilité et d'un rythme qui nous rappellent les meilleurs films de Hollywood. La seconde moitié, plus grave et plus dramatique — les enfants ont grandi — est empoignante. Excellente interprétation : Käthe Dorsch — la mère — se révèle une artiste admirable.

Son insouciant mari ayant été tué accidentellement, Marthe Pirlinger se trouve seule pour élever ses quatre enfants : Walter, Paul, Félix et la petite Franzi. Avec ses dernières économies, elle s'établit blanchisseuse à Vienne. Sa vie n'est qu'une longue suite de durs travaux et de privations pour nourrir les enfants, les vêtir, les envoyer au collège.

Les années ont passé : Franzi fait partie du corps de Ballet de l'Opéra de Vienne ; Walter est musicien ; Félix travaille auprès de sa mère à la blanchisserie qui est devenue une affaire importante ; Paul a dû interrompre ses études de médecine, étant devenu aveugle.

De nouvelles épreuves attendent Marthe Pirlinger : elle doit obliger Félix à épouser la jeune

La Grande Révolte

(Condotieri)
Reconstitution historique (G)
(doublée)
avec **Luis Trenker**
SIRIUS 79 min.

Origine : Italienne.
Production : E.N.I.C.
Réalisation : Luis Trenker.
Interprètes : Luis Trenker (Giovanni de Médicis), Laura Nucci (Tullia), Loris Gizzi (Malatesta), Carla Sveva (Maria), Mario Ferrari (César Borgia).

Studios : Rome.
Doublage : Version française de Jean Devaivre.
Sortie en exclusivité : Paris, le 15 janv. 1941 au Biarritz.

Film historique à grande mise en scène sur la vie des « condottieri », ces chefs de bandes qui jouèrent un rôle si important dans les luttes intestines de l'Italie du Moyen-Âge. Excellente interprétation avec en tête Luis Trenker, qui est aussi le réalisateur du film.

Giovanni de Médicis revient au pays natal pour reprendre les biens que César Borgia vola autrefois à sa famille. D'abord au service du « condottiere » Malatesta, Giovanni le quitte et, recrutant une véritable petite armée, s'empare du château familial. Malatesta, jaloux de l'influence croissante de Giovanni, le perd dans l'esprit du duc de Florence.

Emprisonné, puis délivré par ses amis, Giovanni part pour la France. Une idylle se noue entre lui et Maria, la fille de l'intendant de son père qu'il a retrouvée en chemin. En France, il est chargé de servir de guide à une mission qui se rend auprès du duc de Florence. Sitôt arrivé, au cours d'un bal masqué, il provoque en duel Malatesta et le blesse grièvement. Puis il épouse Maria et connaît deux ans de tranquille bonheur.

Mais ses ennemis n'ont pas désarmé, et sous le commandement de Malatesta, une armée pénètre sur les terres de Giovanni. Au cours d'une terrible bataille, les deux ennemis trouvent la mort.

fille qu'il a rendue mère ; elle se voit contrainte, le cœur serré, de chasser Walter de la maison ; elle doit consoler Franzi de son premier chagrin d'amour. Mais elle a la joie de rendre la vue à Paul, en sacrifiant un de ses yeux pour remplacer la rétine malade de son fils.

Et bientôt, les quatre enfants, heureux, certains mariés, et déjà pères de famille, se retrouveront auprès de leur chère maman pour fêter celle qui s'est toujours oubliée pour eux.

LES NOUVEAUX FILMS

(G) : Films visible par tous.
(A) : Pour adultes seulement.

Moulin - Rouge

Comédie (A)
avec **Lucien Baroux**
et **René Dary**
CINEMA DE FRANCE 98 min.

Origine : Française.
Production : Films A. Hugon.
Réalisation : André Hugon.
Auteurs : Yves Mirande et André Hugon.
Dialogues : Yves Mirande.
Opérateur : Raymond Agnel.
Décors : Jaquelux.
Interprètes : Lucien Baroux (Loiseau), Lequère (René Dary), Annie France (Lulu), Geneviève Callix (Eva), Pierre Larquey (Le Directeur), Marcel Vallée (Davin), Maurice Escande (Le Comte), Simone Berriau, Marcel Simon, Roger Legris.

Studios : Eclair Epinay.
Sortie en exclusivité : Paris, le 15 janv. 41 au Paramount.

Sur un scénario original, humoristique et plein de fantaisie d'Yves Mirande, André Hugon a réalisé un film varié, pittoresque et soigné, surtout dans ses détails bien observés. Cette production distrayante est jouée avec entrain par une troupe d'excellents comédiens.

Deux amis inséparables, Lequère et Loiseau sont toujours à la recherche d'un billet de dix francs.

Grâce à la recommandation d'un ancien camarade, Lequère trouve une place de démarcheur dans une entreprise de pompes funèbres. Mais Lequère rate sa première affaire ou plutôt il croit la rater, car Lulu, la fille d'une concierge qui a de la sympathie pour lui, enlève l'affaire à sa place.

Peu après, Lequère et Loiseau deviennent gardiens d'un hôtel particulier que leurs propriétaires, redoutables malfaiteurs recherchés par la police, ont provisoirement déserté.

Avec l'argent de « leur » première affaire, Lequère, Loiseau et Lulu, sont décidés à faire des folies. Ils se rendent dans une boîte de nuit où Lequère est amené à chanter, par hasard. Eva, la vedette du Moulin-Rouge, le remarque, et oblige le directeur à l'engager.

Mais la police resserre ses fi-

Premières Amours

Comédie sentimentale (A)
(doublée)
avec
Hertha Feller, Rolf Weih
A. C. E. 87 min.

Origine : Allemande.
Production : Terra.
Réalisation : Heinz Rühmann.
Scénario : Thea von Harbou et Egbert von Putten.
Interprètes : Hertha Feller (Marise), Rolf Weih (Hans), Hansi Arnstadt (Mme Nathusius), Hans Leibell (M. Habberling), Grett Theimer (Silvia), Willi Domgraf-Fassbender (Enrico Battini).

Doublage : Studios C. T. M.
Sortie en exclusivité : Paris, 29 janv. 41, au « Français ».

De très beaux extérieurs de campagne et de petites villes allemandes servent de cadre à cette comédie sentimentale agréable, où nous voyons se transformer peu à peu en amour véritable l'amitié d'un jeune homme et d'une jeune fille. Des détails amusants et charmants. Excellente interprétation.

Dans une petite ville allemande de province. Amis depuis longtemps, un jeune homme et une jeune fille aiment ou croient aimer lui, une actrice berlinoise, elle un ténor à la mâle prestance. Mais leurs parents respectifs ont décidé de les marier l'un et l'autre contre leur gré. Pour éviter une catastrophe, les deux amis d'enfance décident de s'épouser et de divorcer aussitôt que possible, pour se marier selon leur cœur.

Mais au cours de leur voyage de noces, qu'ils font en simples camarades, les deux jeunes gens s'éprennent pour de bon l'un de l'autre et oublient leurs « premières amours ». Ils seront heureux ensemble.

lets, et le jour de ses débuts au Moulin-Rouge, Lequère, pris pour le propriétaire de l'hôtel particulier, est arrêté.

Enfin, tout finit par s'arranger : les vrais malfaiteurs sont mis à l'ombre et Lequère pourra continuer sa carrière triomphale au Moulin-Rouge. Il épousera Lulu et Loiseau deviendra son manager.

Les Rapaces

(Leinen aus Irland)
Grand film satirique (G)
(doublé)
avec **Irene von Meyendorff**
et **Rolf Wanka**
FOBIS 98 min.

Origine : Allemande.
Production : Wien-Film de la Bavaria.
Réalisation : Heinz Helbig.
Scénario : Harald Bratt.
Interprètes : Irene von Meyendorff (Lily Ketten), Rolf Wanka (D^r Goll), Otto Tressler (Kettner), Georg Alexander (von Falk), Siegfried Breuer (D^r Kuhn), Karl Skraup (Hubermeyer), Fritz Imhof (Sigi Pollak), Hans Olden (von Kallinski), Oskar Sima (Le Ministre).

Studios : Vienne.
Sortie en exclusivité : Paris, 29 janv. 1941 au Normandie.

Une remarquable réalisation des studios viennois. Ce film à thème social, d'une profonde humanité et d'une actualité brûlante, nous présente une pittoresque satire des mœurs politiques et bureaucratiques de l'ancienne Autriche-Hongrie. L'action, tour à tour dramatique, comique et sentimentale, est d'une vérité captivante et d'un intérêt constant.

Excellente interprétation avec Irene von Meyendorff, tout à fait délicieuse, le sympathique Rolf Wanka, et deux acteurs de grande classe dans des personnages qu'aurait adorés Courteline : le très fin Georg Alexander, qui a tracé un portrait si charmant d'un fonctionnaire fantaisiste, et Karl Straup, dans le rôle du brave M. Hubermeyer, qui ne craint pas de révolutionner tout un Ministère pour arriver à ses fins.

1909. De tous temps l'importante société de toiles de Prague, la *Libusa*, a vendu les tissus fabriqués par les petits tisserands de Bohême. Mais le nouveau secrétaire général de la *Libusa*, un arriviste sans scrupules, Kuhn, qui a su capter la confiance du Président de la Société, imagine d'importer en Autriche-Hongrie des toiles fabriquées à bas prix en Irlande.

Violons d'Ingres

Documentaire de variétés (G)
C.F.F.D. 35 min.

Origine : Française.
Réalisation : Brunius et Labrousse.
Musique : Maurice Jaubert.

Amusantes scènes des métiers du Dimanche, réalisées et montées avec un vif et plaisant accent humoristique. On y voit évoqué le douanier Rousseau qui était peintre, le facteur Cheval qui s'était construit un château en pierres d'Auvergne, une femme de ménage sculpteur, etc...; amateurs en proie à une folie créatrice, et à qui, évidemment, les moyens techniques manquent trop souvent, mais dont la foi, l'enthousiasme sont émouvants. L'un des mieux réussis des films tournés à l'intention de l'Exposition de New York.

M. Louis Duchemin, directeur des Etablissements Cineldé, 1 bis, rue Gounod, Paris, informe MM. les Directeurs qu'il est seul concessionnaire des droits d'exploitation pour la Grande Région Parisienne des films suivants :
MIREILLE, de Frédéric Mistral;
PECHEUR D'ISLANDE, de Pierre Loti;
LE CHERI DE SA CONCIERGE, de Raoul Praxy.

Sacrifiant cyniquement les petits tisserands, Kuhn se rend à Vienne pour obtenir du Ministère l'exemption des droits de douane pour les toiles d'Irlande. Sachant que la décision dépend d'un fonctionnaire du Ministère du commerce, le D^r Goll, il voudrait employer la charmante fille de son Président, Lily Kettenner, pour « travailler » Goll.

Tous ses plans sont mis en échec par le véritable amour qui naît entre Lily et Goll, et par la ténacité d'un honnête commerçant de Prague, qui, ruiné par la *Libusa*, s'introduit dans les bureaux du Ministère et, discutant pied à pied, obtient satisfaction. Kuhn sera chassé honteusement, et Lily épousera le D^r Goll qui a préféré démissionner que d'établir un rapport contraire à la vérité.

COMPTOIR GENERAL DU MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE

60, 62 Rue d'Hauteville, PARIS (10^e) — Tél. : TAI. 50-85

INSTALLATIONS COMPLÈTES
TRANSFORMATIONS "SEG 29" et "Ernemann II"
EN OBTURATEUR ARRIÈRE
RÉPARATIONS - MECANIQUE - SON
DEPANNAGE - ENTRETIEN



Fournitures Générales, Lampes, Colle à film, Charbons, Cellules Photos électriques

— REDRESSEURS —
LANTERNES AUTOMATIQUES
AMPLIS TOUTES PUISSANCES
LECTEURS ROTATIFS
— TRANSFORMATEURS —

CHARLES OLIVÈRES

le promoteur du miroir
aluminium

QUELQUES RÉFÉRENCES

PARIS

NORMANDIE
MARIVAUX
IMPERIAL
PALACE CROIX-NIVERT
BOULVARDIA
MIRAMAR
LE PROVENÇAL
CINE SAINT-LAZARE
CINEMONDE
FLOREAL
MIDI-MINUIT
IDEAL (Av. Saint-Ouen)
CLICHY-PALACE
PALERMO
LE DAVOUT
RADIO-CITE
A CYRANO
ROYAL-VARIETES
LE STRASBOURG
THEATRE DES GOBELINS
PRINTANIA

Montrouge

CINE DES FAMILLES
Drancy, LE LOUXOR
Noisy-le-Sec, CASINO
Le Creusot, EDEN
Nogent-le-Rotrou, LE REX
Vittel, ALHAMBRA
Thaon-les-Vosges
MODERNE

Dieppe, KURSAAL
Romorantin, CASINO
Orléans, A.B.C.
Toulouse, VARIETES
Gray, MAJESTIC
Mayenne, PALACE
Saint-Jean-d'Angely, EDEN
Fourchambault, CENTRAL
Lorient, ARMOR
Audincourt, LUMINA
Mamers, LE REX
Poitiers, CASTILLE-CINE
Saint-Hilaire-du-Harcouët
LE REX
Montceau-les-Mines
TRIANON
Dijon OLYMPIA
» GRANDE TAVERNE
» LE PARIS

MIR ne se casse pas
ne se pique pas
ne se ternit pas
s'entretient facilement
avec

LE BRILLANT BULHER



72, Avenue Kléber, PARIS (16°)
KLÉBER 96-40

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.

Dans les catégories ci-dessus, 12 lignes gratuites par an pour nos abonnés.

Annonces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

DEMANDES D'EMPLOI

Technicien cinéma parlant, au courant fabrication, réglage lecteurs et amplis, cherche place dans maison construction appareils ou opérateur pour Paris. Sér. référence.

R. Morel, 87, rue d'Avron, Paris (20°).

Chef de service distribution, excellent organisateur, parl. allemand, sérieuses réf., cherche emploi.

Ecrire case n° 155, à la Revue.

VENTE MATÉRIEL

A vendre, poste double, deux projecteurs MIP grande croix, lecteurs, amplis, haut-parleur. Bas prix.

Téléphoner pour rendez-vous. M. Dessent. Gobelins 72-57.

A vendre deux lecteurs de son Ernemann avec moteur. Etat neuf. Cellules Pressler, Gécovalve, Scad. Haut-parleur Jensen (audit.).

Ecrire J. Henry, 19 bis, rue du Puisard, Gennevilliers (Seine).

A vendre, amplificateur avec pré-ampli, très bon état, pour salle 5 à 600 places. Prix 2.000 francs.

Ecrire Petit, 151 bis, rue Marcadet, Paris.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

■ SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET DE DISTRIBUTION DE FILMS (Séfil), A. G. Extr., 11 février, 65, Champs-Élysées (Dissolution éventuelle).

■ IMPERIAL FILM, A. G. Extr., 11 février 10 h., 65, Champs-Élysées (Dissolution éventuelle).

■ Sté CINEMA VIVIENNE, A. O., 19 février 17 h., 30, 49, rue Vivienne.

VENTE DE TITRES

■ Le 24 février à 14 h., étude de M. Burthe, 6, rue Royale à Paris. Vente par lots de 10.000 obligations Sté GERANCE CINEMAS PATHE, 30.000 actions PATHE CONSORTIUM CINEMA, 80.000 actions Sté NOUVELLE OMNIUM LUTETIA.

CINÉ-REPORTAGES S.A.R.L.

Siège Social transféré provisoirement du 79 Champs Élysées
à 4, Rue du Plateau - XIX°
Boiz.: 25-68

ACHATS CINÉMAS

Cherche cinéma Paris ou banlieue, maximum 150 kilomètres, 500.000 fr. comptant.

Ecrire case n° 156, à la Revue.

Achète cinéma province jusqu'à 400.000 fr. comptant.

Ecrire case n° 157, à la Revue.

Achète cinéma moyenne exploitation, Bordeaux ou environs ou régions Charentes, m'intéresserais à participation ou création nouvelle.

Ecrire case n° 158, à la Revue.

Ex-directeur dispose 500.000 francs, cherche à acheter ou affermer salle Paris ou banlieue.

Ecr. Chamby, 14, rue Niépce, Paris (14°).

VENTE CINÉMA

A vendre, cinéma région du centre, 160.000 fr. comptant. Urgent.

Lacorne, expert, 40, rue du Progrès à Moulins (Allier).

DIVERS

Confiez votre comptabilité à Pardo Roques, 18, av. Général-Clavery, Paris-16°. Jasmin 03-39.

Cherche association ou vendrais 75.000 fr. : studio cinéma, installé centre Paris, exploitant procédé inédit de ciné-photo 35 mm. Affaire de grand avenir, sans concurrence en France, ne motivant aucune connaissance spéciale, mais seulement goût et sens commercial. Convierait aussi pour tourner petits films.

Ecrire case n° 159, à la Revue.

COMMUNIQUE

La Société anonyme Wellington et Ward, 52, rue de Dunkerque à Paris, informe sa clientèle qu'étant donné les circonstances actuelles et pour des raisons d'organisation intérieure, M. G. Gloor n'est plus qualifié à quel titre que ce soit pour s'occuper des affaires de la Société.

AVIS AUX CREANCIERS

■ LUNA-FILM, 55, rue de Ponthieu, Paris. Les créanciers sont priés de se faire connaître à M. Maurice Frémont, administrateur provisoire, 63, boulevard Saint-Germain, Paris, avant le 10 mars 1941.

CESSION DE SALLES

■ BIJOU CINEMA, 47, av. Pierre-Larousse à Malakoff (Seine) vendu à Sté à R. L., CINES-SUD, cap. 52.000 fr., 20, rue Victor-Chevreul par M. Picard et Mme Costes (10 janv. 41).

■ CINEMA, 118, boul. de Belleville. Gérance cédée à Sté CINE-ELLEVE par de Roock (28 janv. 1941).

■ CINEMA, 16, av. Général-Gallieni à Bagnolet (Seine), location cédée à Chaumien par Dabert (29 janv. 1941).

■ CENTRAL CINEMA, 28, Grande-Rue à Draveil (Seine-et-Oise), cédé à M. Eugène Darnault, 96, av. de Versailles, Paris, par Mme Zigas.

DEPOT DE CREANCES

■ Sté d'EXPLOITATION DU FILM « MIRAGES », anciennement LES PRODUCTIONS F. CHAMPAUX, Sté à Resp. Limitée, 30.000 fr., 122, Champs-Élysées. Greffe du Trib. de la Seine, Bureau 8. (6 février 1941.)

FILMS NOUVEAUX PRÉSENTÉS A PARIS

Du 1^{er} au 15 février 1941

2 FILMS FRANÇAIS

L'Enfer des Anges (Discina), le 14 janvier au Madeleine-Cinéma.
Trois Argentins à Montmartre (Cinéma de France), le 14 janvier au Max-Linder.

5 FILMS DOUBLES

Première (Discina), le 5 février au Paris.
Toute une Vie (Tobis), le 12 février au Marivaux.
Cinq Millions en quête d'Héritier (Tobis), le 12 févr. à l'Olympia.
Une Mère (A.C.E.), le 12 février au Paramount.
La Lutte héroïque (Tobis) (sortie générale).

2 VERSIONS ORIGINALES

Toute une Vie (Tobis), le 12 février au Biarritz.
Le Juif Süss (A.C.E.), le 14 février au Colisée.

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS

Sem. du 12 au 18 février 1941

Aubert-Palace : *Café du Port* (4^e s.).
Biarritz : *Toute une Vie* (v. o.).
César : *Cavalcade d'Amour* (4^e s.).
Champs-Élysées : *Louise* (3^e sem.).
Colisée : *Le Juif Süss* (vers. orig.).
Helder : *Battement de Cœur* (2^e s.).
Gaumont-Palace : *L'Océan en Feu* (doublé).
Impérial : *La Fille au Vautour* (d., 3^e semaine).
La Royale : *Le Maître de Poste* (d.).
Lord-Byron : *Meurtre au Music-Hall* (v. o.) (4^e semaine).
Madeleine : *L'Enfer des Anges*.
Marivaux : *Toute une Vie* (doublé).
Max-Linder : *3 Argentins à Montmartre*.
Moulin-Rouge : *Le Grand Elan*.
Normandie : *Les Rapaces* (doublé) (3^e semaine).
Olympia : *5 Millions en quête d'Héritier* (doublé).
Paramount : *Une Mère* (doublé).
Paris : *Première* (doublé).
Portiques : *Le Maître de Poste* (d.).
Triomphe : *Le Jour se lève*.
Ursulines : *Le Quai des Brumes* (3^e semaine).

VENTE ACHAT CINÉMAS

AGENCE GÉNÉRALE DU SPECTACLE

112, boul. Rochechouart.
MONTMARTRE 86-66

L.T.C.

SAINT-CLOUD

LABORATOIRES
LES PLUS MODERNES

19, AV. DES PRÉS
SAINT-CLOUD

M O L. 55-56

Le Gérant : P. A. HARLÉ.



ENSEMBLE "ACTUAL"
SONORE

A. CHARLINI
104 CHAMPS-ÉLYSÉES ély.01-80

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois : 10 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, annonces de brevets : 30 fr. la ligne.

Annonces commerciales pour la vente de salles, 75 fr. la ligne.

Annonces commerciales pour la vente de films : 150 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. 50 de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

DEMANDES D'EMPLOI

Dir. salle ch. direct. ou gér. salle Paris ou pr., banl., stand. ou F.R., second. nouv. expl. ou adm. provis. salle sanct. four. caut. Case 1.067.

Ex-ch. at. méc. préc. radio-élect. conn. F.R. et p. comm. s'int. à aff. aven. Disp. cap. Case 1.068.

Op. proj. 3 ans mét., ch. pl. Paris ou banl. Réf. car. prof. Case 1.069.

Gérant op. 20 ans mét., dem. pl. Dewandre, à Chaulgny (Nièvre).

Op. dép. élect. non réq., ch. pl. Paris prêt. Guilloin, 21, rue Ramey, Paris-18.

Chef serv. ach. p. entrep. méc. ou élec. bien introd., con. la part. proj. Ecrire à la Revue, case 1.066.

J. mén., mari conn. bien cinéma, dem. gér., four. caut. Ecrire Mme Moncel, Ares (Gironde).

J. fem. cher. emp. cais. aide-compt. ou ten. des livres. Ecrire Mme Lefèvre, 45, rue Blanche, Paris.

Agence Générale du Spectacle

NE VEND QUE DES CINÉS

112, bd Rochechouart, PARIS

D^r DUPÉ (19^e année). — MONT. 86-66

ACHATS CINEMAS

Pos. proj. 16 mm., ch. salle ou part. à expl. Case 1.070.

Ch. salle ciné Paris, disp. cap. Case 1.071.

S. ach. salle rég. Paris ou gde banl., min. 50.000 p. sem., tr. sér. Case 1.072.

Ch. petit ciné prov., tourn. ou assoc. Case 1.073.

S. ach. tous cinés Paris et banl. Case 1.074.

AMÉNAGEMENT

DÉCORATION DE SALLES

Aménagement pour le son et contre l'incendie
L. LAMBERT Directeur: M. DELPEUCH
4, rue Louis-Pasteur, BOULOGNE Seine. MOL. 06-95

une garantie!

DUMA

Ing^s experts. 42 B^{is} Strasbourg

CINÉMAS

PARIS-PROVINCE

DISQUES-ANNONCES

OFFICIELS pour CINEMAS

ALERTE — DÉFENSE DE FUMER

DISQUES FILMS-ANNONCE, ETC.

STUDIOS ARSONOR

15, av. Hoche, Paris — CARnot 66-98

VENTES CINEMAS

Disp. act. pl. cinés Paris et banl. Case 1.075.

Yonne A v. 1 s. fixe belle inst. F. R. et 1 tourn. ciné, px à déb. Case 1.085.

ACHAT MATERIEL

S. ach. 50 à 100 faut. vel., confort, mod., coul. indiff. Mme J. Vignier, 16, rue Guillaume-de-Vare, Bourges (Cher).

Rech. p. double 35 mm. et 35 mm. port. Ciné-Club, à Moon-sur-Ellé (Manche).

VENTE MATERIEL

A v. 1 gr. convert. ét. nf. mot. triph. 6 H. P. 220 V., dyn. compound 100 V., 60 a. Px 30.000 fr. Leitz, 18, rue de la Jusserie, Deuil (Seine-et-Oise).

SCHEMAS 16^{mm} FRED JEANNOT
ET TITRES 16^{mm} 86, rue de Sévres
ANIMES 16^{mm} SEG. 40.76-PARIS-7

A p. off. Pré amp. Debrie 10 W. compl. ét. nf. p. app. 16 mm. av. 4 l. de rech. Cinéma Deletain, Charly (Aisne).

App. 16 mm. compl. Pathé av. dr. d'expl. local. inter. Case 1.076.

A v. livr. fin avril Debrie 12 W. parf. ét. de m. comp. 1 proj., 1 amp., 1 H. P., 1 cab. de 25 m. 2 mot. 2 obj. 2 px 1. d'amp. 45.000 fr. Gallia-Palace, à Ars-en-Ré (Ch.-Maritime).

Cab. comp. 35 mm. vis. en marc. Sinouet, à Tonnay-Charente (Charente-Maritime).

1 proj. compl. Nitzsche Matador I, cart. 1200, fr. b. et 1 gr. conv. triph. 115-220 don. 60 amp. 70 v., cont., 1 gr. alter. 220-240 cont. don. 13 a. 115 v. Alterna. 3 résist. arc 20-30 a. 1 obj. Busch, 2 lant. Nitzsche tt mat. tr. b. et Lux, à Divonne-les-Bains (Ain).

Cam. Debrie Parvo K ét. nf. av. 2 pds, 4 obj. et mot. Moviola muette, Case 1.081.

Sup. écran caout. trans. 5 m. 65x3 m. 70. Cinéma Vauban, à Angers (Maine-et-Loire).

Faut. nf vis. et disp. à Paris, Case 1.082.

Ay. changé de form. Vdons a. pl. off. 1 proj. 16 mm. E.T.M. nf., 1 surv. dev. Cinéma Familia, à Chantilly (Oise).

A. pl. off. cab. nf 16 mm., 2 proj. t. B., 1 H.P. salle, 1 H.P. Cab. 1 amp. 20 W., mat. E.T.M. Case 1.083.

C. D. empl. 134 faut. et 21 strap. b. occ. Patier Cinéma, à Ploernel (Morbihan).

1^{er} Proj. Pathé 35 mm. p. d.; 2^e proj. port. Ernemann 35 mm.; 3^e Tungar 30 a.; 4^e mot. élect. 8 CV alt. 110x115. Thépot, 96, rue Lamenais, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Proj. 16 mm. Ernemann ét. nf dern. mod. Case 1.084.

1 poste Radio nf 5 l. ttes ondes, oeil mag. 110x130x220 v., belle prés., 1 lant. de porte av. l. 500 W. 110 V. nve. Archenaute, Cinéma, à Argent-sur-Saône (Cher).

Sup. Rural transf. 16 mm. av. amp. et H.P. 3 l. proj. parf. ét. Salle Familiale, à Fismes (Marne).

P. Jr 16 mm. proj. sl. P. Rural 17,5 muet, fil p. H.P., 3 cord., H.P. pr Jr et mon. cab. Ciné-Club, à Moon-sur-Ellé (Manche).

1 inst. comp. app. stand. ét. nf. 2 chr. s. 2 pds sép. ampli de son, H.P. et 2 transf. Oxyémétal, 1 écran nf trans. Sté Néo-Films, 169, av. du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine).

A. p. off. env. 60 strap. b. et G. Gautier, 24 bis, rue de Paris, Issy-les-Moulineaux (Seine).

1 cab. comp. Thomson 35 mm. en p. double (s. redress.) Px 110.000 fr. ét. de nf. André Ogé, 25, rue de la Côte, Nanterre (Seine).

Amp. 30 W. p. soner. et ciné av. dynamique 30 W. comp. en ord. de m. et nf. Case 1.079.

2 lect. f. Tobis, 30 strap. vel. des bois b. et. Tempila, 18, fg du Temple, Paris.

S.O.S.

(Standard Office du Spectacle)

32, place Saint-Georges, PARIS - TRUdoin 78-59

Ventes de toutes Salles de CINÉMAS & SPECTACLES

Pathé Rural 16 mm. M. Belot, 90, rue Raynourard, Paris-16.

2 proj. A.B.R.S. Pathé 35 mm. mont. s. t. d'or., obj. de 58 mm. diam. lect. tourn. cart. mot. Ragonot nls. souffl. 2 lant. R. et M. mir. de 200 mm. enroul. bob. noy. le tt en parf. ét. Table OGCF p. poste doub. à glis. p. 16 mm. Ernemann, Case 1.080.

Ernemann doub. gde lant. lect. amp. Charlin 30 W., P. Rural 16 mm. P.U. surv. dev. Germinal, 6, rue Mazagran, Paris. Pro. 86-19.

2 lant. en b. et. Nitzsche av. arc. 2 micr. de 200 mm. et 6 mir. verre de 200 mm. le tt 6.000 fr. à pr. au Cinéma-Théâtre d'Ermont, 38, r. d'Eaubonne, à Ermont (S.O.).

Cam. Debrie Parvo K ét. nf. av. 2 pds, 4 obj. et mot. Moviola muette, Case 1.081.

Sup. écran caout. trans. 5 m. 65x3 m. 70. Cinéma Vauban, à Angers (Maine-et-Loire).

Faut. nf vis. et disp. à Paris, Case 1.082.

Ay. changé de form. Vdons a. pl. off. 1 proj. 16 mm. E.T.M. nf., 1 surv. dev. Cinéma Familia, à Chantilly (Oise).

A. pl. off. cab. nf 16 mm., 2 proj. t. B., 1 H.P. salle, 1 H.P. Cab. 1 amp. 20 W., mat. E.T.M. Case 1.083.

C. D. empl. 134 faut. et 21 strap. b. occ. Patier Cinéma, à Ploernel (Morbihan).

1^{er} Proj. Pathé 35 mm. p. d.; 2^e proj. port. Ernemann 35 mm.; 3^e Tungar 30 a.; 4^e mot. élect. 8 CV alt. 110x115. Thépot, 96, rue Lamenais, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Proj. 16 mm. Ernemann ét. nf dern. mod. Case 1.084.

1 poste Radio nf 5 l. ttes ondes, oeil mag. 110x130x220 v., belle prés., 1 lant. de porte av. l. 500 W. 110 V. nve. Archenaute, Cinéma, à Argent-sur-Saône (Cher).

Société de Représentation de l'Industrie Moderne

AGENCEMENT GÉNÉRAL DE CINÉMAS

R. GAILLAY

GÉRANT

22 bis

rue Lantiez

Paris-17^e

MARcadet 49-40

Anciennement à

BAGNOLET

244. Imprimerie de Montsouris, Paris, C.O.L. 31-1113. Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1944. N° 78.

Autorisation N° 215.

Le Directeur-Gérant : P.-A. HARRÉ

présente

Océan en FEU



Un grand film d'aventure

avec

Hans SÖHNKER
René DELTGEN
Rudolf FERNAU
Winnie MARKUS
Alexander ENGEL
Michael BOHNEN

Mise en scène Gunther RITTAU

Une production TERRA



dh

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

Jenny Jugo

LA RAVISSANTE VEDETTE DE

Vanette

Hans
SÖHNER

Albrecht
SCHOENHALS

MISE EN SCÈNE
ERICH ENGEL

Film D.F.E.

UN FILM DÉLICIEUX avec